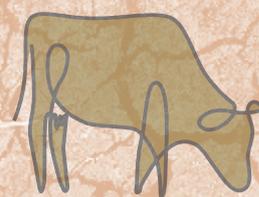
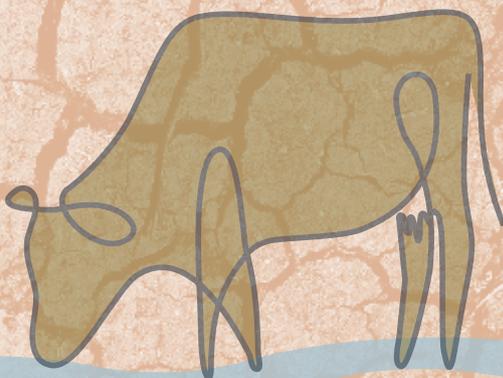
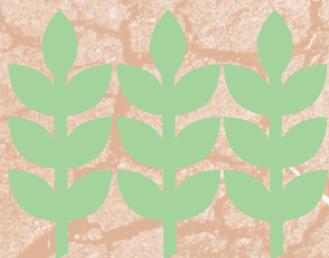
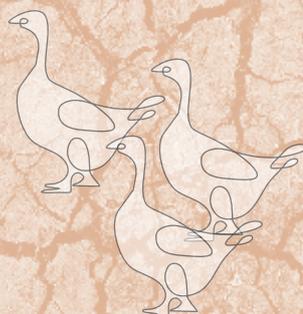


Lutter pour notre avenir :

Un guide de l'UITA sur la crise climatique
et l'élevage intensif





Ce guide a été rédigé par Georgia Montague-Nelson du Global Labour Institute (GLI)
Manchester, Royaume-Uni

<https://www.gli-manchester.net/>

Le GLI souhaite remercier toutes les personnes ayant contribué des informations et des commentaires lors de l'élaboration du présent guide.

Le guide est basé sur des recherches effectuées par Elena Pagnoni.



Ce guide a été réalisé grâce au soutien politique et financier de la Fondation Friedrich Ebert (Friedrich-Ebert-Stiftung).

Conception et mise en page par m+m Studios, Afrique du Sud

Janvier 2022

Photos : Mike Erskine, Unsplash | MediaClub



Depuis plus de 100 ans, l'UITA lutte pour les droits des travailleurs-euses à la démocratie et à la justice sociale. Elle s'est toujours tenue aux côtés des travailleurs-euses cherchant à défendre et à affirmer leurs droits, pour aussi longtemps qu'il le faut pour gagner.

Au XXI^e siècle, l'humanité est confrontée à une crise inédite, susceptible d'accroître considérablement le nombre de personnes menacées par la malnutrition et les conflits, de détruire leurs emplois et moyens de subsistance et de provoquer le déplacement d'un nombre sans précédent de personnes.

Les solutions à l'urgence climatique sont indissociables de la lutte pour les droits, l'égalité et la justice pour les travailleurs-euses du monde entier. « Lutter pour notre avenir » implique de se battre pour un système alimentaire mondial qui renonce aux pratiques basées sur l'exploitation et l'extraction et qui adopte des pratiques durables respectueuses de l'environnement et de la stabilité climatique.

Sue Longley, Secrétaire générale de l'UITA

ACRONYMES ET SIGLES

AELE	Association européenne de libre-échange
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CO2	Dioxyde de carbone
CONTAG	Confédération nationale des travailleurs-euses agricoles ruraux-ales et des agriculteurs familiaux (Brésil)
CSI	Confédération syndicale internationale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HKMP	Syndicat Hind Khet Mazdoor Panchayat (Inde)
KUSPAW	Kenya Union of Sugar Plantation and Allied Workers (Kenya)
NNF	Syndicat des travailleurs-euses de l'alimentation (Danemark)
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
SST	Santé et sécurité au travail
STN	Société transnationale
UFCW-TUAC	United Food and Commercial Workers Union (UFCW)-Travailleurs Unis de l'Alimentation et du Commerce (TUAC) (Amérique du Nord)
UITA	Union internationale des travailleurs-euses de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du catering, du tabac et branches connexes





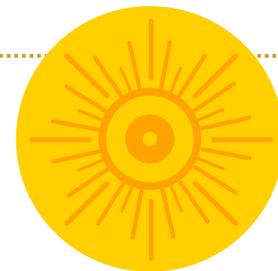
TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	8
GUIDE.....	10
A Comprendre la crise climatique	10
I. Qu'est-ce que le changement climatique ?.....	10
II. La crise climatique et l'élevage intensif.....	12
A. <i>Quelles sont les principales origines des émissions de gaz à effet de serre dans l'élevage intensif</i>	14
B. <i>Pourquoi l'élevage intensif?</i>	15
III. Pourquoi la crise climatique est-elle une question syndicale ?.....	19
B Agir	21
IV. Transformer le système alimentaire mondial.....	21
A. <i>Qu'est-ce que la transition juste?</i>	21
B. <i>Principes pour une transition juste dans la production animale</i>	23
C. <i>Quelles sont les alternatives?</i>	26
1. L'agroécologie.....	26
2. Des systèmes alimentaires locaux et démocratiques	32
V. Le pouvoir syndical au service de la transition juste.....	35
A. <i>Agir sur le lieu de travail</i>	35
B. <i>Faire pressions sur les gouvernements à tous les niveaux</i>	38
C. <i>Faire pression sur les institutions internationales</i>	42
D. <i>Au niveau des syndicats</i>	43
MANUEL D'ACTIVITES	45
Activité 1 : Comprendre la crise climatique	48
Activité 2 : Comment mon lieu de travail contribue-t-il à la crise climatique ?.....	50
Activité 3 : Planifier une transition juste.....	52
Activité 4 : Pourquoi la crise climatique est-elle une question syndicale ?	54
Activité 5 : Négocier avec les entreprises	56
Activité 6 : Organiser une campagne pour faire pression sur les gouvernements.....	61

GLOSSAIRE

Accords de libre-échange/ Accords sur le commerce et l'investissement	Des accords conclus entre deux pays, ou plus, visant à réduire ou supprimer les obstacles aux échanges commerciaux et à promouvoir le développement du commerce et des investissements. Une caractéristique commune de ces accords est la préférence donnée aux droits des investisseurs, au détriment des droits humains universels.
Agroécologie	Des systèmes de production agricole qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement et d'abandonner l'utilisation d'engrais et de pesticides artificiels à haut niveau d'intrants au profit de méthodes biologiques de production alimentaire. Cela implique également de modifier les rapports de force inégalitaires dans le système alimentaire mondial.
Agroforesterie	L'agroforesterie est l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle. Elle permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique, une meilleure alimentation des cheptels et la création d'un micro-climat favorable à l'augmentation des rendements.
Biodiversité	La diversité des espèces vivantes, présentes dans un milieu, ou à l'échelle de la planète.
Changement climatique/Crise climatique	La modification globale des conditions climatiques causée par le réchauffement de la planète. Cette évolution a atteint un point critique et met en péril les vies et moyens de subsistance d'un milliard ou plus de personnes dans le monde.
Conventions collectives	Accords écrits déterminant les conditions de travail et les modalités d'emploi à la suite de négociations (collectives) entre les syndicats et les employeurs.
Décarbonation	Retirer ou réduire les émissions de dioxyde de carbone présentes dans l'atmosphère.
Dumping agricole	L'exportation par une entreprise d'un produit à un prix inférieur à celui qu'elle pratique normalement sur son propre marché intérieur, avec un impact négatif sur les pays à faible revenu en particulier.
Écoblanchiment	Un procédé de relations publiques utilisé par une entreprise ou une organisation pour se donner une image trompeuse de responsabilité écologique, souvent pour détourner l'attention de pratiques nuisibles pour l'environnement.
Écosystème	Un complexe dynamique composé de plantes, d'animaux, de micro-organismes et de la nature environnante agissant en interaction en tant qu'unité fonctionnelle.
Effet de serre naturel	Le processus naturel par lequel une couche de vapeur d'eau et de gaz dans l'atmosphère (les gaz à effet de serre) retient une partie de la chaleur du soleil réfléchi par la surface de la Terre. Ce phénomène maintient la planète suffisamment chaude pour permettre la vie.
Élevage extensif	Méthode d'élevage de bétail caractérisée par une faible densité d'animaux dans un espace donné. Leur nourriture est issue de l'écosystème naturel, par exemple des animaux qui paissent dans les prairies. Ce modèle s'oppose à celui de l'élevage intensif.
Élevage intensif	Une forme d'élevage visant à optimiser la production et les rendements et à minimiser les coûts. Aussi connu sous l'appellation « élevage industriel ».
Énergies renouvelables	Énergie produite à partir de sources qui se renouvellent naturellement, principalement les énergies éolienne, hydraulique et solaire.

Exploitations d'élevage intensif	Des systèmes de production animale caractérisés par une forte densité d'animaux élevés dans un espace confiné.
Gaz à effet de serre (GES) d'origine anthropique	Les émissions de gaz à effet de serre produites par les activités humaines. Les trois principaux GES sont, par ordre d'importance, le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote.
Gestion de l'offre	Un système conçu pour contrôler l'offre et stabiliser le prix de la production animale. Le contrôle de l'offre permet d'éviter la surproduction et d'assurer des revenus équitables et stables aux agriculteurs-trices, des salaires équitables aux travailleurs-euses et des prix équitables aux consommateurs-trices. Ce système est combattu par les grandes entreprises et les responsables politiques qui favorisent les accords sur le commerce et l'investissement.
Monoculture	Un système de production agricole qui consacre toutes les terres disponibles à la plantation d'un même type de culture sur plusieurs années successives de façon à augmenter les rendements et réduire les coûts.
Pâturage tournant	Ce système consiste à diviser les prairies en différentes parcelles de plus petites tailles et à mettre en place un temps de rotation du bétail entre chaque parcelle. Cela permet aux pâturages de se régénérer avant d'être pâturés à nouveau.
Produits agrochimiques/ phytosanitaires	Produits chimiques utilisés dans l'agriculture intensive, incluant notamment les pesticides, herbicides et engrais de synthèse. De nombreux produits agrochimiques (ou phytosanitaires) sont toxiques et présentent des risques importants pour l'environnement et la santé.
Réchauffement planétaire	L'augmentation des températures moyennes mondiales liée aux activités humaines.
Sécurité alimentaire	Une situation qui garantit à tout moment l'accès physique et économique de tous les individus d'une population à une alimentation de qualité et en quantité suffisante pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Elle doit être suffisante pour répondre à leurs besoins nutritionnels et leur assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires.
Souveraineté alimentaire	Le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion forestière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire et qu'ils doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés.
Subventions	Somme versée par l'État ou des organismes publics à des producteurs ou vendeurs de certains biens (relevant du secteur public ou privé), afin de permettre un abaissement artificiel des prix de vente ou de revient.
Systèmes agricoles mixtes	Un système d'exploitation agricole qui implique que les cultures et l'élevage de bétail soient menés en parallèle. La rotation des animaux et des cultures permet aux sols de se régénérer.
Systèmes intégrés culture-élevage	Il s'agit de l'intégration de l'élevage dans des opérations agricoles plus larges. Cela permet de mettre en place des systèmes plus efficaces et durables, car le bétail peut être nourri avec des cultures ou des fourrages produits sur l'exploitation.
Transition juste	Un cadre visant à protéger les emplois, les revenus et les moyens de subsistance menacés lors de la transition vers la neutralité climatique. Ce cadre appelle également à une transformation socio-économique de l'économie mondiale.
Zoonoses	Maladies ou infections qui se transmettent des animaux vertébrés à l'être humain, et vice versa.



INTRODUCTION

La crise climatique détruit déjà les moyens de subsistance des travailleurs-euses dans le monde entier. Les effets du dérèglement climatique sont particulièrement préoccupants pour les travailleurs-euses de la production animale. Dans le système alimentaire mondial, la production animale est à la fois l'un des principaux contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre et l'un des secteurs le plus touché par les conséquences du changement climatique.

Il est plus urgent que jamais d'opérer une transition mondiale vers un système alimentaire plus respectueux du climat, basé sur des pratiques plus durables. Cette transition présente toutefois d'énormes défis pour les travailleurs-euses dont les moyens de subsistance risquent d'être négativement affectés par cette nouvelle orientation. Pour s'assurer que les travailleurs-euses ne soient pas laissé-e-s pour compte lors de cette transition, les syndicats doivent exiger d'avoir voix au chapitre afin de pouvoir diriger et façonner le changement nécessaire. Cela implique de se battre pour une **transition juste**.

La transition juste est « le nom donné à une stratégie de portée générale présentée par le mouvement syndical mondial pour protéger les personnes dont l'emploi, le revenu et les moyens de subsistance sont compromis en raison des politiques climatiques » (CSI). Elle prévoit de ne pas laisser pour compte les travailleurs-euses dont les emplois risquent de disparaître lors de cette transition vers la neutralité climatique – les travailleurs-euses doivent avoir un rôle à jouer dans la planification de la transition et des emplois « verts », décents et sûrs doivent être créés lors de cette transition. Dans une perspective plus large, ce cadre appelle à une transformation en profondeur de l'économie mondiale et du contexte socio-économique afin de s'attaquer aux causes premières de la crise climatique. Un changement radical du système actuel, vers un monde plus équitable, juste et durable, est nécessaire à cette fin. Les syndicats doivent mener des actions concrètes au niveau local pour faciliter la transformation du système alimentaire mondial.

En 2017, le 27e Congrès de l'UITA avait approuvé une résolution¹ qui donnait une place centrale à la lutte contre le changement climatique dans le travail de l'UITA. En 2019, l'UITA a organisé un atelier sur le changement climatique pour les affiliées des secteurs de l'agriculture, de la viande et des produits laitiers. À cette occasion, les affiliées ont déterminé qu'il était nécessaire de développer des ressources pédagogiques et politiques afin de pouvoir contribuer à la transition vers une industrie agroalimentaire plus respectueuse du climat. L'UITA a par la suite commandé un travail de recherche sur cette question. Le présent guide est basé sur ces recherches.

À qui ce guide est-il destiné ?

Ce guide sur la crise climatique a été rédigé à l'intention des représentant-e-s et délégué-e-s syndicaux-ales des secteurs de l'agriculture, de la viande et des produits laitiers. Il revêt une pertinence particulière pour les responsables syndicaux, y compris ceux des lieux de travail, pour les syndicats de la transformation agroalimentaire ayant des membres travaillant dans l'élevage et la production d'aliments d'origine animale, et pour les comités de travailleuses et les jeunes travailleurs-euses. Ce guide a une portée mondiale.

Quel est l'objectif de ce guide ?

Ce guide se veut une première étape pour donner aux syndicats les moyens d'influer sur les conditions menant à une transition juste pour les travailleurs-euses des secteurs de la viande et des produits laitiers, et pour leur permettre de proposer les solutions novatrices nécessaires pour lutter contre la crise climatique.

¹ Pour plus d'informations sur la résolution de l'UITA : <https://www.iuf.org/what-we-do/policy-perspectives/climate-crisis/>

Ce guide a pour objectif de :

- Sensibiliser aux effets de l'élevage intensif sur le changement climatique.
- Permettre aux syndicats de comprendre quelles pourraient être les alternatives durables aux industries carnée et laitière actuelles et les méthodes permettant de réduire les émissions de GES dans l'agriculture.
- Encourager les syndicats à proposer des solutions concrètes pour atténuer la crise climatique et agir concrètement pour influencer sur les conditions permettant une transition juste pour les travailleurs-euses de la viande et des produits laitiers.
- Encourager les syndicats à intégrer la transition juste dans les négociations collectives – sur les lieux de travail et au niveau de l'entreprise.
- Faire en sorte que les syndicats aient voix au chapitre pour façonner et convenir conjointement des politiques, programmes et plans d'action de la transition vers des entreprises et économies respectueuses du climat.
- Permettre aux syndicaux d'influer sur les gouvernements en défense d'une transition vers un système alimentaire plus durable.
- Encourager les syndicats à mener des campagnes contre les accords de libre-échange préjudiciables pour le climat.
- Améliorer la participation des travailleuses aux négociations sur le changement climatique dans les secteurs de la viande et des produits laitiers.

Comment utiliser ce guide ?

Ce **guide sur la crise climatique** est complété par un **manuel d'activités**.

Le présent **guide** fournit des informations sur la manière dont l'élevage intensif contribue à la crise climatique, sur les raisons pour lesquelles la crise climatique est une question syndicale et sur les mesures que peuvent prendre les syndicats pour déployer une action efficace. Le guide intègre ces questions dans un contexte politique plus large. Il est important que les syndicats comprennent ce contexte pour reconnaître la nécessité d'une transformation du système alimentaire mondial qui permette de faire face aux changements climatiques. Les syndicats peuvent utiliser ces informations pour formuler des demandes concrètes au niveau local.

Le guide peut être utilisé dans son ensemble, les utilisateurs analysant successivement chaque section, ou chaque section peut être étudiée et utilisée séparément, en fonction des besoins de votre contexte local.

Le guide contient :

- Des informations sur les principales questions liées à la crise climatique et l'élevage intensif.
- Des notes de bas de page qui renvoient à des ressources supplémentaires qui peuvent s'avérer utiles en terme d'informations et de formation.
- Quelques exemples de bonne pratique des syndicats.

L'action climatique est une question relativement nouvelle pour les syndicats, raison pour laquelle il n'existe pas beaucoup d'exemples forts d'actions syndicales pertinentes pour ce secteur. Cette carence souligne la nécessité d'une plus grande action syndicale sur la crise climatique dans le secteur de la production animale. Le guide comprend quelques exemples d'autres secteurs.

Le **manuel d'activités** comprend des exercices qui aideront les syndicats à mieux comprendre les principaux enjeux, à planifier une transition juste et à développer des actions concrètes. Les activités peuvent être réalisées telles qu'elles sont présentées ou adaptées pour correspondre aux besoins locaux.

Chaque activité du manuel comprend :

- Des notes à l'intention des facilitateurs-trices, comprenant notamment une description de l'objectif et des tâches à réaliser pendant l'activité.
- Un encadré décrivant les activités des participant-e-s.
- Des ressources supplémentaires qui peuvent être utiles pour la session.

GUIDE



A COMPRENDRE LA CRISE CLIMATIQUE

Cette section fournit des informations générales sur la crise climatique. Elle explique également comment l'élevage intensif contribue au dérèglement climatique.

- Les activités humaines ont provoqué une augmentation des températures moyennes annuelles mondiales de plus de 1°C depuis le XIXe siècle.
- L'augmentation des températures a entraîné des changements climatiques, avec une élévation du niveau de la mer et des événements météorologiques extrêmes plus fréquents.
- Les climatologues ont fixé l'augmentation des températures à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels comme seuil « sûr » du réchauffement planétaire².

I. QU'EST-CE QUE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

La planète est en crise. Les changements climatiques mettent le monde en péril et affectent l'ensemble des travailleurs-euses.

Le changement climatique est la modification, à l'échelle de la planète, du système climatique terrestre causée par l'augmentation des températures, avec notamment :

- Une augmentation des températures terrestres et océaniques.
- Des phénomènes météorologiques plus extrêmes et plus fréquents, dont les vagues de chaleur et les sécheresses, les précipitations plus intenses et les inondations, les ouragans et les cyclones.
- La fonte précoce des neiges et la fonte des glaciers et des calottes glaciaires qui contribuent à l'élévation du niveau de la mer.

Dans le monde entier, ces changements ont des incidences négatives sur les populations et la planète.

Le changement climatique a pris un tel caractère d'urgence que les appellations « **crise climatique** » et « **urgence climatique** » sont largement utilisées.'

Qu'est-ce que le réchauffement planétaire ?

Les températures de la planète sont régulées par l'**effet de serre naturel**. Il s'agit d'une couche de gaz présente dans l'atmosphère (les **gaz à effet de serre**) qui piège la chaleur du soleil réfléctée par la surface de la Terre. Ce phénomène rend possible la vie sur notre planète.

2 Pour plus d'informations, voir : <https://www.bbc.co.uk/news/science-environment-45678338> (en anglais) et le rapport spécial du GIEC, 2019 : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf

Néanmoins, les activités humaines augmentent la quantité de gaz à effet de serre (GES) (les **émissions**) relâchée dans l'atmosphère. Les émissions de GES liées aux activités humaines (**dites émissions d'origine anthropique**) sont principalement composées de :

- **Méthane** : lié à l'intensification des élevages et des cultures, aux décharges et procédés industriels.
- **Protoxyde d'azote** : lié à l'utilisation d'engrais azotés et aux effluents d'élevage.
- **Dioxyde de carbone (CO₂)** : émis par la combustion des carburants fossiles tels que le charbon, les gaz naturels et le pétrole pour les transports, les bâtiments et l'agriculture, et la déforestation qui a pour conséquence que les forêts tropicales libèrent désormais davantage de CO₂ qu'elles n'en capturent, perdant leur fonction de « puits » de carbone.³

Les GES d'origine anthropique se retrouvent piégés dans l'atmosphère et provoquent une augmentation des températures moyennes mondiales. Ce phénomène est appelé **réchauffement planétaire** ou climatique. Depuis le XIXe siècle, les activités humaines ont induit une hausse de plus de 1°C des températures moyennes annuelles mondiales.

Bien que cette augmentation des températures puisse sembler insignifiante, si nous ne parvenons pas à limiter ce réchauffement à moins de 2°C par rapport à l'époque préindustrielle, les conséquences seront catastrophiques : l'effondrement d'écosystèmes déjà fragiles, le déplacement massif de populations, des phénomènes météorologiques toujours plus extrêmes, l'insécurité alimentaire et des conflits liés à la raréfaction des ressources et aux migrations forcées.

Action internationale contre les changements climatiques

En 1992, les Nations Unies (ONU) ont adopté une convention universelle, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et mis en place son organe de prise de décision, la Conférence des Parties (ou COP). Depuis 1995, un sommet réunit chaque année les parties signataires pour évaluer les progrès de la lutte contre les changements climatiques. La convention reconnaît également qu'il incombe aux pays industrialisés du Nord « de faire le maximum pour réduire les émissions sur leur territoire ». Les syndicats n'ont qu'une représentation limitée à ces sommets⁴.

En 2015, la 21e Conférence des Parties (COP21) a adopté l'Accord de Paris sur le climat. Il s'agit d'un accord universel et contraignant qui oblige les 191 pays qui l'ont signé à lutter contre le changement climatique en réduisant leurs émissions de GES et en adoptant des stratégies économiques plus durables. Il fixe également comme objectif une limitation du réchauffement mondial entre 1,5°C et 2°C pour éviter les pires conséquences du changement climatique⁵.

Les mesures prises jusqu'à présent sont toutefois largement insuffisantes pour limiter le réchauffement climatique à des niveaux considérés comme gérables.

En 2021, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (l'organe des Nations Unies chargé d'évaluer les travaux scientifiques consacrés aux changements climatiques) a publié la première partie de son sixième rapport d'évaluation, qui démontre que l'activité humaine est responsable « sans équivoque » du réchauffement climatique avec des conséquences « irréversibles pour des siècles ou des millénaires ». « À moins de réductions immédiates, rapides et massives des émissions de gaz à effet de serre, la limitation du réchauffement aux alentours de 1,5°C, ou même à 2°C, sera hors de portée », avec une dégradation sans retour du climat⁶.



3 Pour plus d'informations sur le réchauffement planétaire, voir : https://www.tuc.org.uk/sites/default/files/2021-06/greenerworkplaces_may21_2.pdf (en anglais) et le rapport spécial du GIEC, 2019 : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf

4 Pour plus d'informations sur la participation des syndicats aux sommets sur le climat, voir : <https://cop26coalition.org/about/the-coalition/> (en anglais), ou la page d'IndustriAll sur la COP26 : <https://www.industriall-union.org/fr/les-syndicats-a-la-cop26-ce-que-nous-avons-fait-obtenu-et-ce-sur-quoi-nous-devons-dorenavant-nous>

5 Pour plus d'informations sur l'Accord de Paris sur le climat : <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement> et la vidéo (en anglais) : <https://youtu.be/WiGD00gK2ug>

6 Pour plus d'informations, voir le communiqué de presse du GIEC, 9 août 2021 : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/08/IPCC_WGI-AR6-Press-Release_fr.pdf et ici pour une synthèse du rapport du GIEC publié le 09/08/2021 : https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/08/Synthese_Rapport-AR6-du-GIEC_09-08-2021_Shifters.pdf

II. LA CRISE CLIMATIQUE ET L'ÉLEVAGE INTENSIF

- Les systèmes alimentaires dans le monde sont à l'origine de plus d'un tiers des émissions globales de GES d'origine anthropique.
- La production animale, toutes filières confondues, est responsable de 14,5% des émissions mondiales de GES.
- L'élevage bovin contribue le plus aux émissions de GES, avec près de 62% des émissions du secteur.
- L'Amérique latine et l'Asie sont les plus importants émetteurs de GES.

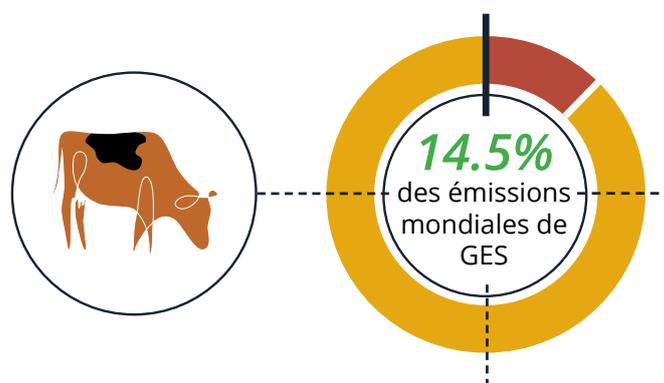
La crise climatique et la production animale

Le dérèglement climatique représente une menace pour l'ensemble de la population mondiale. Il est toutefois particulièrement préoccupant pour les travailleurs-euses de l'industrie agroalimentaire, parce que ce secteur est à la fois l'un des principaux contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre et l'un des secteurs le plus touché par les conséquences du changement climatique.

Le système alimentaire mondial est à l'origine de plus d'un tiers des émissions de GES imputables aux activités humaines. La production industrielle de viande et de produits laitiers (élevage intensif) est la plus gourmande en ressources et le plus grand contributeur d'émissions du secteur de l'agriculture. Elle représente 14,5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'origine anthropique⁷.

L'élevage intensif (aussi appelé élevage industriel) est une forme de production d'aliments d'origine animale visant à optimiser la production et les rendements et à minimiser les coûts. Dans le système alimentaire mondial actuel, l'élevage intensif est le modèle de production prédominant des produits carnés et laitiers⁸.

Le secteur de l'élevage contribue 7,1 milliards de tonnes équivalent CO2 par an ou 14.5% des émissions mondiales de GES

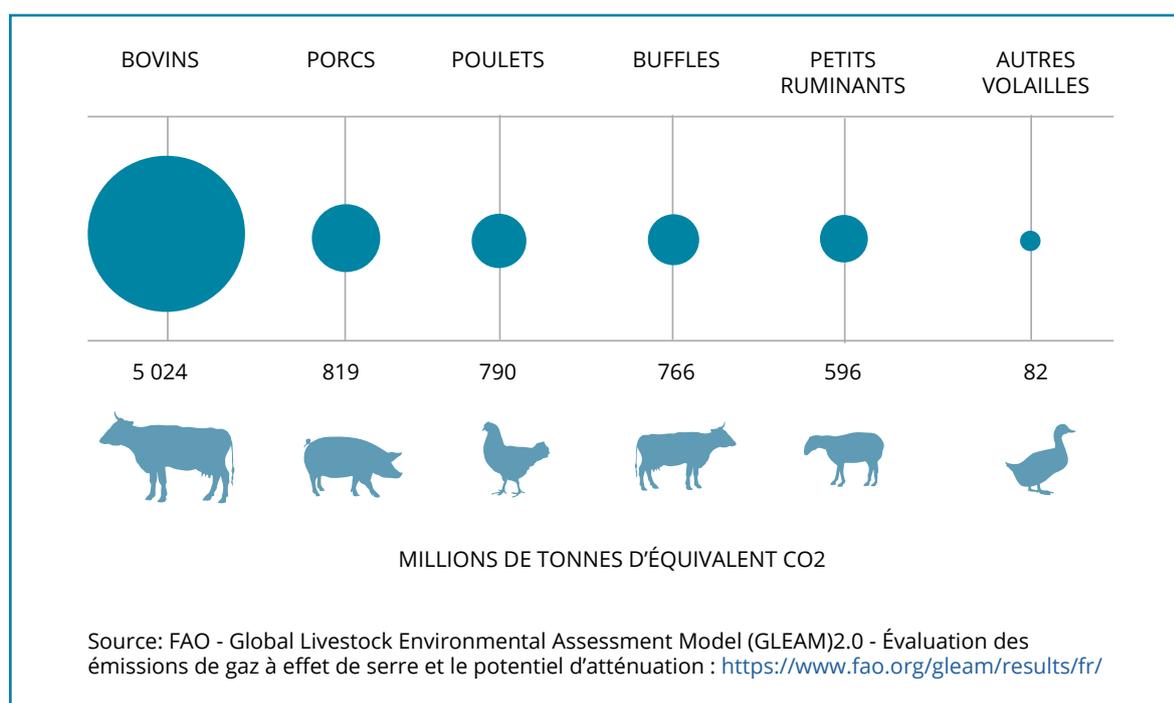


Source: <https://ccaafs.cgiar.org/bigfacts/#theme=food-emissions>

⁷ Pour plus d'informations, voir : <http://www.fao.org/news/story/en/item/197623/icode/> (en anglais) et sur les émissions par filières d'élevage (FAO) : <https://www.fao.org/gleam/results/fr/>

L'élevage intensif (aussi appelé élevage industriel) est une forme de production d'aliments d'origine animale visant à optimiser la production et les rendements et à minimiser les coûts. Dans le système alimentaire mondial actuel, l'élevage intensif est le modèle de production prédominant des produits carnés et laitiers⁸.

Les exploitations d'élevage intensif sont des systèmes industriels de production animale caractérisés par une forte densité d'animaux (en majorité des bovins, porcs et poulets) élevés dans des espaces confinés. Les animaux sont nourris en stabulation au lieu de paître dans les champs. Ces systèmes sont à l'origine d'énormes quantités de pollution et d'émissions : ils produisent d'importants effluents d'élevage (fumiers et lisiers) libérant du méthane et du protoxyde d'azote, qui ne sont généralement pas traités correctement, ce qui signifie que des polluants, tels que des produits chimiques, sont libérés dans l'environnement.



Les différentes espèces d'animaux d'élevage produisent différents niveaux d'émissions de GES. Les bovins – élevés pour la viande et les produits laitiers – y contribuent le plus fortement, avec 62% des émissions du secteur. Les porcs, la volaille, les buffles et les ovins sont responsables d'émissions moins importantes, situées entre 7 et 11%⁹.

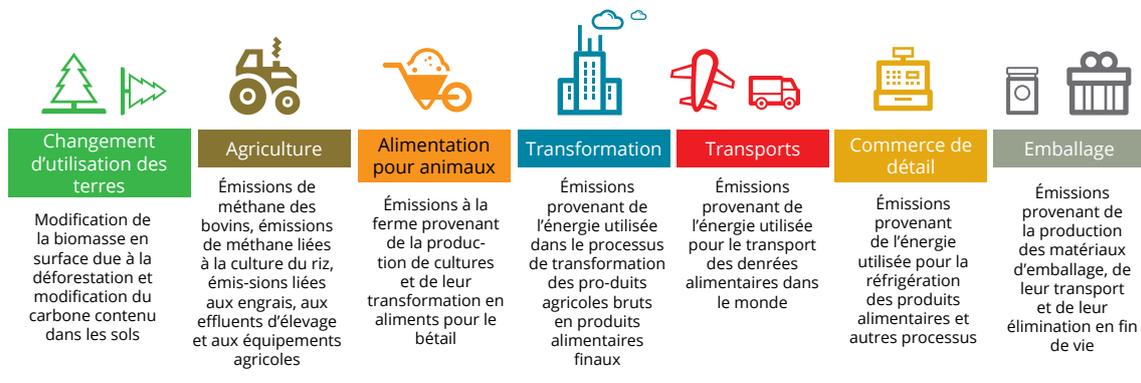


⁸ Pour plus d'informations sur l'élevage intensif, voir : <https://www.iatp.org/industrial-livestock> (en anglais) ou des données statistiques sur l'élevage intensif : <https://www.planetoscope.com/agriculture-alimentation/elevage-viande>

⁹ Pour plus d'informations sur les effets de la production animale intensive sur l'environnement, voir : <https://www.fao.org/gleam/results/fr/> et <https://www.fao.org/3/i3437f/i3437f.pdf> et <https://www.iatp.org/documents/livestocks-contribution-15c-pathway-0> (en anglais) et <https://grain.org/fr/article/6576-quel-est-le-rapport-entre-la-production-industrielle-de-viande-et-la-crise-climatique-la-bd>

A. Quelles sont les principales origines des émissions de gaz à effet de serre dans l'élevage intensif

ALIMENTATION : ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



Le **méthane** est le principal gaz à effet de serre issu de l'élevage, représentant près de 30% des émissions mondiales de méthane. Ces émissions sont liées à la fermentation entérique lors du processus de digestion des ruminants (gaz émis par éructation).

Le bétail produit des **déjections** (fumiers et lisiers), qui relâchent de grandes quantités de méthane et de protoxyde d'azote. Ces émissions sont plus importantes lorsque les animaux sont élevés dans des environnements confinés. Lors que le bétail est élevé dans des environnements confinés, **les effluents d'élevage doivent être enlevés et stockés**. Les systèmes de gestion des lisiers (un mélange de déjections animales et d'eau qui peut être utilisé comme engrais organique) sont à l'origine de près de 9% des émissions totales de GES de la production agricole dans le monde.

La croissance mondiale continue de l'élevage intensif signifie que la production d'**aliments pour animaux** (tels que le maïs et le soja) contribue pour près de moitié aux émissions globales liées à la production animale. Deux pratiques y contribuent : le défrichage des terres et l'utilisation de produits agrochimiques polluants (engrais et pesticides) pour cultiver les aliments pour animaux. Le bétail élevé dans des conditions industrielles consomme également plus de nourriture qu'il n'en produit. La culture de végétaux pour l'alimentation d'animaux destinés à la consommation humaine est particulièrement inefficace d'un point de vue énergétique.

Près de la moitié de toutes les émissions du secteur de l'agriculture proviennent de l'utilisation de **substances agrochimiques**, dites aussi produits phytosanitaires (pesticides, insecticides, etc.), pour la gestion des sols, avec une prédominance d'émissions de protoxyde d'azote. Plus de la moitié des intrants azotés épandus sur les sols cultivés finit par polluer les eaux souterraines et de surface, ou l'atmosphère. Ces intrants azotés dégradent aussi les sols. De plus, la fabrication des produits phytosanitaires nécessite d'utiliser des combustibles fossiles, avec le rejet de grandes quantités de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Les chaînes d'approvisionnement de la production animale consomment d'énormes quantités d'énergie – pour la culture des aliments pour animaux, la transformation, le transport et la réfrigération des produits. Cette énergie provient principalement de l'utilisation de combustibles fossiles, avec d'importantes émissions de CO₂ (20% des émissions de GES des chaînes d'approvisionnement de la production animale).

Le défrichage des terres pour la culture des céréales fourragères et le pâturage du bétail représente 9% des émissions du secteur. 80% des nouvelles terres destinées aux cultures et pâturages proviennent de la déforestation, qui libère le CO2 stocké par les arbres et les plantes et contribue ainsi aux émissions de gaz à effet de serre.

L'élevage intensif nuit également à l'environnement d'autres manières :

- La déforestation et la dégradation des sols contribuent à la disparition des habitats naturels des animaux (biodiversité).
- Les pratiques de l'agriculture industrielle épuisent les éléments nutritifs des sols plus rapidement qu'ils ne peuvent se régénérer, avec pour conséquence des sols qui deviennent difficiles ou impossibles à cultiver.
- Les produits agrochimiques polluent les approvisionnements en eau.
- Les monocultures à grande échelle (la plantation d'un même type de culture sur plusieurs années successives de façon à augmenter les rendements et réduire les coûts) nécessitent une utilisation intensive de produits agrochimiques et consomment une énorme quantité d'eau pour l'irrigation.
- L'irrigation des cultures fourragères et l'utilisation d'eau dans la production carnée et laitière impliquent des prélèvements d'eau douce très importants.
- Les emballages des produits polluent l'environnement et le gaspillage alimentaire est également synonyme de pollution.
- Le transport des denrées alimentaires exportées vers des marchés lointains consomme une grande quantité de combustibles fossiles, et relâche donc d'importantes émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère¹⁰.

B. Pourquoi l'élevage intensif ?

La **demande mondiale de produits de l'élevage** n'a cessé de croître ces dernières années¹¹, notamment en raison de la croissance démographique (la population mondiale devrait atteindre près de 10 milliards en 2050), de l'essor de la classe moyenne dans les pays émergents et des changements dans les habitudes alimentaires. Il est attendu que cette augmentation de la demande se poursuive.

Cet accroissement de la demande s'est accompagné de la montée en puissance du **programme néolibéral**, de la **mondialisation toujours plus poussée des chaînes d'approvisionnement** et de la multiplication des **accords sur le commerce et l'investissement**, approuvés et promus par les gouvernements nationaux et les institutions internationales telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces évolutions ont entraîné une augmentation de la demande et de la consommation des produits de l'élevage dans le monde, ainsi qu'un fort développement des marchés carnés et laitiers. Elles ont également eu pour conséquence l'adoption à grande échelle des méthodes de production intensive et un système mondial de production alimentaire basé sur les exportations qui détruit le climat.

Le commerce international des produits carnés et laitiers repose sur des systèmes de production préjudiciables pour le climat et est à l'origine d'énormes quantités d'émissions de GES. Les accords commerciaux limitent également la capacité de gouvernements à mettre en place des politiques pour combattre la crise climatique¹². À moins d'adopter des sources d'énergie alternatives et des pratiques agricoles durables, la croissance du commerce mondial est incompatible avec la lutte contre les changements climatiques.

10 Pour plus d'informations sur les causes des émissions dans l'élevage intensif : <https://www.fao.org/3/i3437f/i3437f.pdf>

11 Pour en savoir plus sur les principaux moteurs de la transformation des aliments, voir : <https://www.iuf.org/wp-content/uploads/2021/02/2018-Principaux-moteurs-de-lindustrie-de-la-transformation-des-aliments-au-cours-des-cinq-prochaines-annees.pdf>

12 Pour plus d'informations sur le rôle que jouent les accords internationaux sur le commerce et l'investissement dans la crise climatique : <https://www.tjm.org.uk/documents/briefings/Alternative-Trade-for-the-PlanetFINAL.pdf> (en anglais)

Les accords sur le commerce et l'investissement qui nuisent à la planète

En 2019, un accord de libre-échange a été conclu entre les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). De nombreux produits agricoles pouvant être exportés au titre de l'accord figurent parmi les principaux contributeurs aux émissions de GES. L'accord vise à promouvoir les exportations du Mercosur en viande bovine, de volaille et aliments pour animaux et les exportations de l'AELE en fromages et poissons, en dépit du fait que les pays du Mercosur ont leurs propres industries de transformation des produits laitiers et du poisson, et que les pays de l'AELE ont également leurs propres industries de la viande et de la volaille. Si cet accord entre en vigueur, il est probable qu'il entraîne une augmentation radicale des émissions de gaz à effet de serre¹³.

La quête du profit et des gains d'efficacité a fait que le système alimentaire mondial, les terres dont il dépend et les produits qui en sont issus ont été fortement **financiarisés**¹⁴. Des années de fusions-acquisitions ont donné naissance à un secteur dominé par une poignée de sociétés transnationales (STN) dont les moyens financiers leur ont permis de prendre le contrôle de l'approvisionnement, de la transformation et de la distribution des produits carnés et laitiers. Ces entreprises donnent la priorité aux profits à court terme et au versement de dividendes aux actionnaires, y compris au moyen de restructurations constantes, au détriment du climat et des droits et du bien-être des travailleurs-euses. Ces STN contribuent énormément aux émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, leur puissance économique leur permet d'exercer des pressions sur les gouvernements et les institutions internationales, à la fois pour faciliter le commerce et l'investissement et pour influencer sur les politiques agricoles et climatiques¹⁵.

- L'industrie mondiale de la viande est dominée par dix entreprises. Les ventes des trois premières d'entre elles sont deux fois plus importantes, voire trois fois plus, que celles de l'entreprise en 4e place.
- En 2009-2010, la production de viande de la STN brésilienne JBS dépassait à elle seule la production combinée des entreprises de la 11e à la 20e place¹⁶.
- Les émissions de ces trois géants, additionnés à celles de Dairy Farmers of America et Fonterra produisent plus d'émissions combinées de GES par an que les grandes majors pétrolières comme Exxon, Shell ou BP¹⁷.
- Les 20 premières entreprises de produits carnés et laitiers émettent plus de gaz à effet de serre que certains pays – dont l'Allemagne, l'Australie, le Canada ou le Royaume-Uni¹⁸.
- 70% des émissions de GES sont le fait de l'industrie mondiale de la viande et des produits laitiers.

13 Pour plus d'informations : <https://grain.org/fr/article/6663-aele-mercotur-un-nouveau-coup-bas-porte-au-climat-aux-droits-des-peuples-et-a-la-souverainete-alimentaire>

14 Pour plus d'informations sur la financiarisation : <http://www.iufdocuments.org/buyoutwatch/Financiarization-e.pdf> (en anglais) et <https://www.iuf.org/wp-content/uploads/2021/02/2020-Le-court-termisme-des-entreprises.pdf> et <https://www.iuf.org/wp-content/uploads/2021/02/2007-Guide-des-achats-par-les-fonds-dinvestissement-a-l'intention-des-travailleurs.pdf>

15 Pour plus d'informations sur le contrôle exercé par les grandes entreprises mondiales sur les industries de la viande et du lait : <https://www.iatp.org/milking-planet> (en anglais) et <https://www.iatp.org/documents/regulate-global-meat-and-dairy-companies-cut-methane-and-avoid-climate-breakdown> (en anglais) et <https://grain.org/fr/article/5997-emissions-impossibles-comment-les-grandes-entreprises-du-secteur-de-la-viande-et-des-produits-laitiers-rechauffent-la-planete>

16 Pour plus d'informations, voir <https://www.iatp.org/blog/leaders-global-meat-complex> (en anglais) et <https://grain.org/fr/article/5827-l-empreinte-climatique-demesuree-des-industries-de-la-viande-et-des-produits-laitiers>

17 id : <https://grain.org/fr/article/5827-l-empreinte-climatique-demesuree-des-industries-de-la-viande-et-des-produits-laitiers>

18 id : <https://grain.org/fr/article/5827-l-empreinte-climatique-demesuree-des-industries-de-la-viande-et-des-produits-laitiers>

Les règles du commerce international servent essentiellement les intérêts de l'industrie agroalimentaire. La libéralisation des échanges commerciaux a facilité l'exportation de produits carnés et laitiers à des prix bien inférieurs aux coûts de production (une pratique connue sous le nom de **dumping agricole**). Cette pratique peut avoir des effets dévastateurs sur les petits producteurs agricoles des pays importateurs parce qu'elle fausse les prix et réduit leurs revenus¹⁹. Ce système a surtout trait à l'exportation de produits des grands groupes agricoles du Nord vers des pays à faible revenu. La viande de volaille est par exemple fréquemment exportée à très bas prix par des pays européens vers certains pays d'Afrique, évinçant les producteurs de volaille des marchés locaux et détruisant l'économie agricole rurale²⁰. Cette pratique encourage également la surproduction, et sape ainsi les efforts de lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, l'accaparement des terres agricoles par l'industrie agroalimentaire est devenu un phénomène courant qui viole les droits fondamentaux et détruit les moyens de subsistance des populations autochtones, tout en privant les petits paysans locaux de leur moyen de production.

La concentration des entreprises du secteur agroalimentaire leur permet d'exercer des pressions sur les agriculteurs et les éleveurs, obligés d'accepter des prix bas pour leur production, de se conformer aux exigences de ces entreprises concernant l'élevage ou de se tourner vers la monoculture de céréales fourragères pour l'élevage intensif.

L'ensemble de ces pratiques s'est traduit par un système alimentaire mondial profondément inégalitaire, reposant sur des travailleurs-euses dont le labeur est exploité au nom de la croissance économique. Ceux et celles qui travaillent à la transformation des produits de l'élevage intensif, où la pression à la baisse sur les coûts de production est incessante, voient leur salaire stagner, leurs droits bafoués et la dégradation de leurs conditions de travail. Ils et elles effectuent en outre un travail précaire et dangereux, notamment caractérisé par des vitesses de ligne excessives.

Dans l'agriculture, où une grande partie du travail est saisonnier, le taux de syndicalisation est faible et le secteur est dominé par le travail informel, les mauvaises conditions de travail, les bas salaires, les problèmes de santé et de sécurité au travail (SST) et de violence et de harcèlement, en particulier de violence et de harcèlement fondés sur le genre. Les groupes en situation de vulnérabilité – notamment les femmes, les jeunes travailleurs-euses et les travailleurs-euses informel-le-s – sont surreprésenté-e-s dans la main-d'œuvre agricole.

Dans l'abattage, la découpe et la transformation de viande et de volaille, le travail est dangereux et une large proportion des travailleurs-euses – en particulier en sous-traitance et précaires – n'est pas syndiquée. Ils et elles sont exploité-e-s et peu protégé-e-s sur les lieux de travail. Même si certains segments de la transformation de la viande sont fortement syndiqués, le secteur emploie également un nombre important de travailleurs-euses migrant-e-s et de groupes vulnérables, souvent confrontés à la discrimination et à des obstacles pour faire valoir leurs droits, à l'absence de pouvoir collectif et sont de plus considéré-e-s comme jetables par les entreprises. Les pressions exercées à la baisse sur les prix par la grande distribution maintiennent les prix de la viande à un niveau artificiellement bas pour les consommateurs et sont répercutées sur les salaires des travailleurs-euses.

Le système agroalimentaire mondialisé et industrialisé est également une menace pour la santé publique mondiale.

- L'élevage intensif produit de grandes quantités d'aliments bon marché et de mauvaise qualité qui contribuent largement à la crise sanitaire mondiale engendrée par le surpoids et l'obésité.
- L'utilisation généralisée de produits agrochimiques ou phytopharmaceutiques (dont les antibiotiques) dans la production animale nuit à la santé des travailleurs-euses qui courent le risque de contracter des maladies et infections **résistantes aux antimicrobiens**, en particulier dans les exploitations d'élevage intensif et les abattoirs²¹.

19 Pour plus d'informations sur le dumping agricole: https://www.iatp.org/sites/default/files/2017-06/2017_06_26_DumpingPaper.pdf et <https://www.agriculture-strategies.eu/2019/07/les-couts-du-dumping-des-exportations-agricoles-pour-les-agriculteurs-et-communautés-rurales/>

20 Pour plus d'informations https://actalliance.eu/wp-content/uploads/2016/04/071203_chicken_e_final.pdf (en anglais) et https://www.boell.de/sites/default/files/latlasdelavivande_2.pdf (pages 44 et 45) et <https://www.alimenterre.org/le-jour-ou-le-poulet-camerounais-a-eu-des-dents>

21 Pour plus d'informations sur la résistance aux antimicrobiens : <https://www.iuf.org/wp-content/uploads/2021/02/2018-La-resistance-aux-antimicrobiens-Un-risque-professionnel.pdf>



- La crise sanitaire actuelle engendrée par la pandémie du COVID-19, probablement d'origine **zoonotique** (une zoonose est une maladie ou une infection naturellement transmissible des animaux vertébrés à l'être humain) prouve à quel point le système alimentaire actuel peut potentiellement provoquer de nouvelles pandémies. Les modèles de production intensive facilitent la propagation de maladies des animaux aux êtres humains²². Les chaînes d'approvisionnement mondiales contribuent à les propager davantage²³.

Pendant la pandémie, les chaînes d'approvisionnement mondiales se sont avérées vulnérables aux perturbations liées aux mesures de confinement et de quarantaine, et à la fermeture des usines et des ports. Ces circonstances ont souligné la nécessité d'établir des systèmes alimentaires locaux plus sûrs, avec le passage à des chaînes d'approvisionnement territoriales²⁴.

Quels sont les plus importants contributeurs des émissions de gaz à effet de serre de la production animale ?

Les pays du Nord sont responsables de la plus grande partie des émissions de GES liées à la production animale. Toutefois, les sociétés transnationales (STN) des pays à revenu élevé exploitent de plus en plus les pays à faible revenu, mais riches en ressources, pour produire des intrants à destination du secteur agricole (externalisation de la production agricole). Par ce biais, certains pays à faible revenu apparaissent comme des émetteurs importants, alors même qu'ils n'ont aucun contrôle sur la production des ressources et/ou n'en retirent aucun bénéfice, parce que la production est contrôlée par les grandes STN et que les produits sont exportés.

- Les pays d'Amérique latine sont les principaux émetteurs de GES, principalement à cause de l'élevage intensif de bovins et de la déforestation pour la culture de soja destiné à l'alimentation animale.
- L'Asie de l'Est, avec la Chine en tête, est le deuxième émetteur mondial, en raison de la production importante de viande bovine et porcine²⁵.
- L'Amérique du Nord contribue aussi énormément aux émissions de GES, liées essentiellement à la production de viande bovine, et dans une moindre mesure de poulets, de porcs et de lait.
- Les émissions de l'Europe de l'Ouest proviennent surtout des troupeaux laitiers et des bovins de boucherie.

Les effets préjudiciables du dérèglement climatique sont souvent ressentis plus fortement dans les pays du Sud, alors même que ce sont ceux qui ont le moins contribué au problème. Leurs capacités de lutte contre les changements climatiques sont souvent moindres, et ils ont un choix limité de moyens de subsistance et une faible capacité à faire face à la variabilité climatique.

22 Pour plus d'informations sur les pandémies et les zoonoses : <https://www.unep.org/fr/resources/report/preventing-future-zoonotic-disease-outbreaks-protecting-environment-animals-and>

23 Pour plus d'informations sur les raisons et la propagation de la grippe aviaire : <https://grain.org/fr/article/37-qui-est-le-dindon-de-la-farce>

24 Pour plus d'informations sur la mise en place de systèmes alimentaires justes : http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/LongFoodMovement_EN.pdf (en anglais) et résumé de ce document en français : https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/LFMExecSummaryFR.pdf

25 Pour plus d'informations sur la demande croissante de la Chine pour les viandes industrielles : <https://www.iatp.org/documents/need-feed-chinas-demand-industrialized-meat-and-its-impacts> (en anglais) et https://www.iatp.org/sites/default/files/2017-05/2017_05_03_PoultryReport_f_web.pdf (en anglais)

III. POURQUOI LA CRISE CLIMATIQUE EST-ELLE UNE QUESTION SYNDICALE ?

L'élevage intensif contribue largement à la crise climatique. Dans le même temps, les changements climatiques présentent de nouveaux défis pour le secteur.

La crise climatique a des effets dévastateurs sur la production alimentaire et menace la sécurité alimentaire mondiale.²⁶

La **sécurité alimentaire** « existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (« Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale », FAO, 1996).

La modification des précipitations, les inondations, et les sécheresses et vagues de chaleur plus fréquentes conduisent à la perte des habitats naturels et de la biodiversité (y compris les animaux et les insectes qui jouent un rôle primordial dans la chaîne alimentaire), la perte des terres arables pour l'agriculture, des pénuries d'eau et à la baisse des récoltes et des rendements agricoles²⁷. Ces changements sont des facteurs importants des migrations climatiques, soit le déplacement de populations vers d'autres lieux pour établir un foyer, trouver du travail et des moyens de subsistance.

La population mondiale augmente également, accroissant d'autant la pression sur la sécurité alimentaire. La croissance démographique a également un impact négatif sur le droit à l'alimentation, affectant déjà le plus durement les groupes en situation de vulnérabilité. Sur les 690 millions de personnes qui sont actuellement confrontées à l'insécurité alimentaire, 60% sont des femmes et des filles²⁸. Des millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire sont des travailleurs-euses dont le labeur est exploité pour la production alimentaire. Cette situation est exacerbée pour ceux et celles qui occupent les emplois les plus précaires dans l'industrie alimentaire, qui ne perçoivent en général pas un salaire décent.

Toutefois, la pénurie de denrées alimentaires n'est pas la cause de l'insécurité alimentaire. Le monde produit amplement assez d'aliments pour nourrir la population de la planète. Si le système alimentaire mondial ne parvient pas à assurer la sécurité alimentaire pour tous et toutes, c'est parce qu'il est miné par un accès inégalitaire aux aliments et le gaspillage alimentaire.

LE DROIT À L'ALIMENTATION DANS LE DROIT INTERNATIONAL

En vertu du droit international humanitaire et relatif aux droits humains, tous les êtres humains ont droit à une alimentation adéquate, accessible et sûre.

- Déclaration universelle des Droits de l'Homme, (1948), Art. 25
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Art. 11
- Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR), observation générale n°12
- Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)
- Convention sur les droits de l'enfant (1989)
- Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006)

26 Pour plus d'informations, voir : <https://www.ipcc.ch/srcccl/chapter/chapter-5/> (en anglais) et le rapport spécial du GIEC, « Changement climatique et terres émergées », 2020 : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCCCL_SPM_fr.pdf

27 Pour plus d'informations sur les effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire : <https://www.fao.org/climate-change/fr/>

28 Pour plus d'informations : <https://www.oxfamfrance.org/agriculture-et-securite-alimentaire/femmes-et-changements-climatiques/>

La crise climatique est une question de santé et sécurité au travail (SST) .

Les syndicats se sont toujours mobilisés en défense de lieux de travail sûrs et salubres. La crise climatique entre dans ce cadre. L'augmentation des températures due au changement climatique est un problème de SST majeur pour les travailleurs-euses dans le monde entier. Pour ceux et celles qui sont exposé-e-s aux éléments, ou qui travaillent sans climatisation ou ventilation adéquate, le travail est devenu plus dangereux, les exposant aux coups de soleil, au cancer de la peau, à l'épuisement par la chaleur accompagné d'évanouissement, à la déshydratation, et à l'insolation, avec des conséquences potentiellement mortelles²⁹.

Les travailleurs-euses précaires, du secteur informel et à bas salaires – souvent employé-e-s dans le système alimentaire mondial – n'ont que peu de contrôle sur les températures dans lesquelles ils et elles travaillent. Selon un récent rapport de l'OIT, « le réchauffement climatique devrait se traduire par une augmentation du stress thermique au travail, nuisant à la productivité et causant des pertes économiques et d'emplois. Les projections établies sur la base d'une hausse de la température mondiale de 1,5°C d'ici à la fin de ce siècle laissent augurer qu'en 2030, 2,2 pour cent du total des heures travaillées dans le monde seraient perdues en raison des températures élevées³⁰». Pour les travailleurs-euses, cela signifie des pertes de salaires et des conditions de travail encore plus précaires. Les femmes travaillent souvent dans les conditions les plus précaires qui soient et le stress thermique les expose à des risques pour leur santé spécifique à leur genre, une situation qui exacerbe les inégalités.

Tout le monde est touché par la crise climatique. Mais ses effets sont ressentis de manière disproportionnée par certains groupes vulnérables.

Les conséquences du changement climatique détruisent déjà les moyens de subsistance des travailleurs-euses dans le monde entier, entraînant une insécurité et une précarité accrues du travail et une aggravation de la pauvreté et des inégalités. Les travailleurs-euses dont les moyens de subsistance dépendent des ressources naturelles et du climat, comme celles et ceux qui travaillent dans l'agriculture et la production alimentaire, subissent des répercussions particulièrement négatives. Les systèmes alimentaires sont essentiels pour lutter contre la crise climatique. Mais des millions de travailleurs-euses de la chaîne d'approvisionnement alimentaire sont confronté-e-s à l'inégalité au travail et dépendent de pratiques non durables pour leur subsistance. Prendre des mesures pour lutter contre la crise climatique signifie également que les emplois vont changer, avec des conséquences potentiellement dévastatrices sur les moyens de subsistance des travailleurs-euses. Il s'agit donc d'une question qui concerne les travailleurs-euses et les syndicats.



Certains groupes en situation de vulnérabilité (notamment les femmes, les migrant-e-s, les jeunes et les travailleurs-euses précaires et du secteur informel) – qui représentent une large proportion des travailleurs-euses de la production animale – souffriront davantage des effets de la crise climatique. Ce sont les travailleurs-euses déjà confronté-e-s à l'insécurité de l'emploi, avec peu de droits, de représentation syndicale et de protection sociale, souvent invisibles et en situation irrégulière.

La crise climatique est aussi une question de justice sociale et d'égalité. Les syndicats sont des acteurs clés de la lutte contre les inégalités et l'injustice³¹.

29 Pour plus d'informations sur les effets de la chaleur au travail : https://www.etuc.org/sites/default/files/publication/file/2020-09/ETUC-adaptation-climate-guide_FR_0.pdf

30 « Travailler sur une planète plus chaude », OIT, 2019 : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_737037.pdf

31 Pour plus d'informations, voir : <https://www.youtube.com/watch?v=8gnYJKQDLSU> (vidéo en anglais)

B AGIR



Cette section donne un aperçu des mesures que peuvent prendre les syndicats pour lutter contre les changements climatiques. Elle comprend des principes et des revendications que les syndicats peuvent avancer afin d'avoir voix au chapitre quant à la transformation du système alimentaire mondial. Elle présente également des approches alternatives à l'élevage intensif. Ces actions syndicales s'inscrivent dans un contexte politique plus large : la nécessité d'une transformation socio-économique du système alimentaire mondial. Ces concepts peuvent aider les syndicats à définir leurs actions au niveau local.

IV. TRANSFORMER LE SYSTÈME ALIMENTAIRE MONDIAL

Les systèmes actuels d'élevage industriel ne sont pas durables et contribuent à la crise climatique. Ils présentent également une menace pour la sécurité alimentaire mondiale. Il est de toute urgence nécessaire de transformer le système alimentaire mondial pour répondre à la crise climatique et réduire les inégalités. Il faut à cette fin opérer une transition, des méthodes d'élevage intensif qui détruisent l'environnement et exploitent les travailleuses, à des pratiques plus durables qui bénéficient aux personnes et à la nature, qui stabilisent le climat, qui renforcent la sécurité alimentaire et qui protègent les droits fondamentaux des travailleuses.

Toutefois, la transformation des méthodes de production suscitera de nouveaux défis pour les travailleuses, dont les moyens de subsistance risquent de disparaître à cause de ces changements. En fin de compte, la crise climatique est aussi causée par l'incapacité du système capitaliste – axé sur les profits et la croissance économique – à garantir l'égalité, le respect des droits humains fondamentaux et la durabilité. Pour ces raisons, la lutte pour une transformation économique et sociale équitable implique également de construire un pouvoir syndical capable de faire face au pouvoir du capitalisme mondial. Les actions des syndicats doivent s'inscrire dans cette lutte pour une transition juste et l'égalité.

L'Article 2.5 des statuts de l'UITA stipule que :

En collaboration avec d'autres organisations qui agissent selon les mêmes principes, l'UITA s'oppose, de tout son pouvoir et par tous les moyens dont elle dispose, à toute forme d'exploitation et d'oppression. Elle s'efforce d'étendre le contrôle des travailleuses sur tous les aspects de la vie économique, sociale et politique, et d'élargir les libertés fondamentales d'association, d'expression et de grève.

Des actions progressistes et radicales, engagées par les travailleuses, sont aujourd'hui nécessaires pour combattre l'urgence climatique. Les syndicats doivent exiger une **transition juste**, déterminée par les travailleuses, vers un système alimentaire mondial plus respectueux du climat et qui protège les moyens d'existence des travailleuses, qui crée des emplois verts et décents et permet aux travailleuses de diriger et de façonner le changement.

A. Qu'est-ce que la transition juste ?

L'expression « **transition juste** » a été inventée par les syndicats nord-américains dans les années 1980 pour décrire un système de soutien aux travailleuses mis-e-s au chômage lors de la fermeture d'usines chimiques liées à de nouvelles lois sur la protection de l'environnement, et demander que les travailleuses aient voix au chapitre et qu'ils-elles ne soient pas laissés pour compte lors de la transition.

Le concept a depuis été largement adopté par le mouvement syndical international en tant que cadre exigeant une prise en compte attentive des emplois et des moyens de subsistance des travailleurs-euses, des opportunités qui se présentent à eux-elles, ainsi que des besoins des communautés affectées par la transition vers des économies plus neutres sur le plan climatique. La transition juste est aujourd'hui devenue un instrument politique couramment utilisé par les organisations internationales, les gouvernements, les entreprises et les groupes de défense de l'environnement. Une décennie d'efforts déployés dans ce domaine par les syndicats s'est traduite par l'insertion du concept de « transition juste » dans le préambule de l'accord de Paris sur le climat en 2015³².

« La **transition juste** est le nom donné à une stratégie de portée générale présentée par le mouvement syndical mondial pour protéger les personnes dont l'emploi, le revenu et les moyens de subsistance sont compromis en raison des politiques climatiques » (CSI). Elle prévoit que les travailleurs-euses et les syndicats soient impliqués dans la planification de la transition de façon à ce que personne ne soit laissé de côté. Elle appelle également à la création d'emplois verts, stables, décents et de qualité, avec une représentation syndicale³³.

Plus largement, la **transition juste** est également l'occasion de s'attaquer aux causes profondes de la crise climatique. Elle appelle à une profonde transformation socioéconomique de l'économie mondiale pour tendre vers un monde sobre en carbone³⁴. Un changement radical d'orientation est nécessaire à cette fin, du système actuel de production et de consommation sans fin, inégalitaire et axé sur le profit, à un monde plus durable centré sur les préoccupations et les revendications des travailleurs-euses. Cela signifie aussi de lutter pour une transformation des relations de pouvoir dans la société pour construire une société plus juste et égalitaire, en particulier pour les groupes en situation de vulnérabilité. Les travailleurs-euses, représenté-e-s par leurs syndicats, doivent être au cœur des solutions, faute de quoi ils et elles seront laissé-e-s pour compte.

Il faut se souvenir qu'en définitive, la transformation du système alimentaire mondial incombe à ceux qui exercent le plus grand contrôle sur ce système – les grandes entreprises mondiales et les gouvernements. Toutefois, les syndicats peuvent contribuer à cette transformation en avançant des revendications et en agissant concrètement au niveau local.

>>> **Pour les actions concrètes/demandes clés que les syndicats peuvent formuler, voir la Section **B** V**

Par expérience, nous savons que les gouvernements nationaux n'ont pas le meilleur bilan qui soit pour gérer la transition vers de nouveaux emplois.

- Dans les années 1980, la fermeture des mines de charbon par le gouvernement britannique s'est faite sans qu'il mette en place un plan de transition pour les travailleurs-euses.
- Aux États-Unis, le déclin des industries lourdes (sidérurgie et charbon) et de l'industrie automobile du Rust Belt, la région industrielle du nord-est du pays, n'a pas non plus donné lieu à un plan de transition.

Ce manque d'accompagnement entraîna un chômage massif et dévasta les communautés dépendantes de ces industries.

32 Pour plus d'informations sur l'Accord de Paris : <https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-de-paris/l-accord-de-paris>

33 Pour plus d'informations, voir « Demandes prioritaires des syndicats à la COP24 », CSI, 2018 : https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/frontlines_briefing_climate_cop24_fr.pdf

34 Pour de plus amples informations sur la transition juste, voir : <http://unionsforenergydemocracy.org/wp-content/uploads/2018/04/TUED-Working-Paper-11.pdf> (en anglais) et <https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/01-TransitionFR.pdf> et https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf et https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---actrav/documents/publication/wcms_647669.pdf

35 Pour plus d'informations, voir : https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/191120_-_just_transition_case_studies.pdf (en anglais)

Il existe un nombre restreint de pays (Allemagne, Espagne, Norvège et Suède) où les gouvernements ont adopté une approche préventive et mis en œuvre des processus de transition juste pour les travailleurs-euses et les collectivités affectées par les efforts de décarbonation dans le secteur énergétique. Ces exemples peuvent être une source d'inspiration pour les syndicats représentant les travailleurs-euses de la production animale³⁵.

B. Principes pour une transition juste dans la production animale

Jusqu'à présent, le concept de transition juste s'est surtout appliqué au secteur de l'énergie. Mais les principes relatifs à ce secteur peuvent aider les syndicats représentant les travailleurs-euses du secteur de la production animale à formuler des revendications en faveur de systèmes alimentaires plus durables.

La transition comme transformation

La transformation du système alimentaire mondial actuel est possible, mais elle ne pourra se faire sans une profonde restructuration de l'économie mondiale. Dans ce contexte, les syndicats doivent :

- Remettre en question les relations de pouvoir et de propriété inégalitaires existantes – qu'elles soient fondées sur la classe, la race ou le genre – et lutter pour des systèmes alimentaires plus démocratiques et égalitaires, fondés sur les droits humains et qui donnent la priorité aux personnes sur les profits.
- Construire une force sociale et politique capable de défendre la redistribution des richesses afin que les travailleurs-euses aient un contrôle sur leurs moyens de subsistance et une voix au chapitre dans la transition.
- Faire campagne pour un abandon radical des approches axées sur capital, les marchés et la croissance, qui ont toutes échoué.

Il sera bien sûr difficile de réaliser ces objectifs – à court terme en particulier. Les syndicats doivent donc prendre des mesures concrètes au niveau local pour s'assurer que les principes d'égalité, de respect des droits humains, y compris des droits syndicaux, et de la primauté des personnes sur les profits sont intégrés dans toute action entreprise par les syndicats.

Représentation

Les agriculteurs ruraux, les travailleurs-euses agricoles, de la transformation des aliments et de l'hôtellerie doivent avoir une voix dans la mise en œuvre du changement et de la reconfiguration du système alimentaire mondial. La planification et la réalisation de cette transformation doivent donner lieu à des négociations avec les parties les plus affectées par le dérèglement climatique – au moyen de négociations tripartites (*gouvernements, employeurs et syndicats*) et de négociations collectives sur le lieu de travail.

- Les travailleurs-euses concerné-e-s, représenté-e-s par leurs syndicats, et les groupes en situation de vulnérabilité, comme les femmes, doivent exiger une représentation et une inclusion appropriées dans toutes les négociations et consultations.
- Les communautés locales qui dépendent du système alimentaire pour leurs revenus doivent également être incluses dans les consultations.

Garantie de l'emploi

La transformation du système alimentaire mondial aura de nombreuses incidences sur les emplois. Les moyens de subsistance seront affectés par l'abandon progressif des pratiques d'élevage intensif et il faut s'attendre à des suppressions d'emplois dans certaines industries. Toutefois, ce n'est pas aux travailleurs-euses de payer le prix de la crise climatique. Les syndicats doivent veiller à ce que les changements ne portent pas préjudice aux travailleurs-euses.

- Les syndicats doivent demander des garanties sur le fait que la transition mènera à la création de nouveaux emplois verts, sûrs, décents et bien rémunérés dans des industries ou professions respectueuses du climat, accompagnés d'une protection sociale et du respect des droits syndicaux.
- Les syndicats doivent exiger que des politiques actives du marché du travail soient appliquées et des investissements réalisés dans la création d'emplois ou pour adapter le travail aux politiques environnementales, y compris par l'éducation et la formation pour renforcer les compétences environnementales et climatiques.
- Les syndicats et les communautés locales doivent coopérer pour exiger des investissements dans les communautés touchées par les fermetures de sites.
- Les groupes en situation de vulnérabilité, en particulier les femmes, sont confrontés à l'insécurité au travail. Leur situation précaire fait qu'ils sont les premiers à perdre leur emploi en période de transition. Les syndicats doivent exiger la mise en œuvre de politiques de création d'emplois verts qui tiennent compte de la dimension de genre.

Formation professionnelle

Les syndicats doivent demander que les nouvelles méthodes d'élevage et de production animale soient accompagnées d'investissements adéquats permettant aux travailleurs-euses d'acquérir les compétences requises par les nouveaux emplois verts, notamment au moyen de :

- Formations et d'un enseignement professionnel, de possibilités de requalification sur les pratiques durables dans la production animale qui soient pertinentes au niveau local.
- De formations sur la crise climatique et les avantages de la transition vers des pratiques plus durables.
- Les fermetures d'usines ou la disparition de certaines industries signifient que les travailleurs-euses devront trouver un emploi dans un autre secteur que la production animale. Les travailleurs-euses doivent bénéficier de formations et d'un enseignement qui les préparent aux emplois verts qui seront créés, par exemple dans la restauration de l'environnement ou les soins communautaires et sociaux.

Protection sociale et indemnisation

Il n'incombe pas aux travailleurs-euses d'assumer le fardeau de la transition. Les syndicats doivent donc demander que les gouvernements fournissent un soutien financier et des filets de protection sociale pour garantir que les moyens de subsistance des travailleurs-euses soient préservés lors de la transition, notamment par :

- Des mesures de protection sociale, dont les allocations chômage et le maintien et le soutien des revenus, qui devraient être supérieures aux prestations sociales standard.
- Des mécanismes d'indemnisation pour compenser les incidences négatives de la transition sur les moyens de subsistance, par exemple pour financer une retraite anticipée lorsque la transition vers des pratiques durables se traduit par des suppressions d'emplois et que le passage aux emplois verts s'avère difficile.
- De manière générale, les femmes gagnent moins que les hommes, et leurs régimes de protection sociale, dont les pensions de retraite, sont souvent moins favorables. Pour cette raison, les syndicats doivent demander que les régimes de protection sociale et de retraite tiennent compte du genre.

Accablés par des décennies de dette et les répercussions des programmes d'ajustement structurel, de nombreux pays en voie de développement n'ont ni les infrastructures, ni les régimes de protection sociale qui leur permettraient de faire face à la transition. Dans plusieurs pays du Sud, jusqu'à 80% de la population active travaille dans le secteur informel et n'a donc aucune protection sociale. Celle-ci est pourtant un droit humain fondamental et doit figurer au cœur des revendications syndicales.

Le pillage systématique des ressources des pays du Sud et le dumping agricole pratiqués par les pays du Nord impliquent qu'il revient aux pays les plus riches de contribuer au financement des systèmes de protection sociale des pays à faible revenu, sous la forme d'un Fonds mondial pour la protection sociale au profit des plus pauvres. Les pays du Sud sont souvent confrontés aux pires conséquences du changement climatique, alors qu'ils y ont le moins contribué. La contribution disproportionnée des pays du Nord aux émissions de GES signifie qu'ils ont accumulé une énorme dette climatique envers les pays du Sud.

La crise climatique oblige également les pays du Sud à contracter des emprunts, et donc à s'endetter de nouveau, pour réduire leur vulnérabilité aux impacts prévus du changement climatique. Étant donné que les pays avancés ont pendant de longues années imposé une dette illégitime aux pays du Sud, avec de nombreuses conséquences négatives, les syndicats doivent faire campagne pour l'effacement de la dette et pour un financement durable et équitable de l'action climatique des pays du Sud qui n'aggrave pas leur endettement³⁶.

Politiques et investissements publics

La transformation du système alimentaire mondial ne pourra se faire sans investissements adéquats et un soutien politique de la part des gouvernements. Les syndicats doivent exiger que les gouvernements consacrent des ressources à la transition et adoptent des mesures politiques pour gérer et faciliter cette transition.

>>> Pour les demandes clés, voir la **Section B V**

Les syndicats doivent également exiger que l'adoption de ces mesures soit basée sur une analyse d'impact appropriée qui tienne compte des effets de ces mesures sur les travailleurs-euses et les groupes en situation de vulnérabilité.

Il est possible que dans certains pays à faible revenu, l'absence d'infrastructures ou de services publics empêche les gouvernements de consacrer des fonds à la transition. Dans ce cas, les syndicats doivent exiger que les pays les plus développés soutiennent la transition.

Certaines régions du monde ont déjà proposé ou adopté des stratégies de transition écologique basées sur des politiques et des investissements publics, notamment le « Green New Deal » aux États-Unis et le « Pacte vert » en Europe. Ces cadres prévoient des investissements massifs dans les transports décarbonés et les énergies renouvelables, la création d'emplois verts et une transformation de l'économie pour répondre aux grands enjeux environnementaux et climatiques, tout en promouvant la justice sociale. Ce cadre établi est utile pour concilier les revendications de justice sociale avec un monde écologiquement durable.

<https://www.greennewdealuk.org>

Il n'y a toutefois pas de solution unique.

- Les syndicats doivent veiller à ce que les mesures et les politiques soient adaptées au contexte local et aux caractéristiques et besoins spécifiques du secteur.
- Les syndicats doivent également exiger que les intérêts et les moyens de subsistance qui sont en jeu soient pris en considération – cela inclut les travailleurs-euses, les communautés locales et les agriculteurs-trices ruraux-ales.
- L'impact qu'ont les nouvelles pratiques et approches sur le climat, par rapport aux anciennes, doit également être évalué.

³⁶ Pour plus d'informations sur l'urgence climatique et l'endettement, voir : https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/2516/attachments/original/1632470389/Climate_Debt_Statement.pdf?1632470389 (en anglais)

C. Quelles sont les alternatives

1. L'AGROÉCOLOGIE

L'UITA promeut l'agroécologie comme une forme de pratique agricole alternative durable en mesure de lutter contre la crise climatique, de réduire les émissions de GES et de garantir le droit à l'alimentation de toutes les populations et communautés dans le monde.

Les approches agroécologiques établissent un lien entre la santé de la planète et la lutte pour l'égalité. Au lieu d'utiliser des méthodes qui déséquilibrent ou nuisent à l'environnement, l'agroécologie propose des systèmes de production agricole basés sur les processus et fonctions écosystémiques respectueux du climat. Ce modèle, qui repose sur l'agriculture biologique, la permaculture, et autres pratiques durables, s'oppose à l'agriculture industrielle caractérisée par un recours massif aux intrants issus de la synthèse chimique, notamment les engrais chimiques et les pesticides. Il inclut également une dimension sociale avec la demande pour plus d'égalité et le respect des droits humains dans le système alimentaire mondial. L'agroécologie préconise ainsi une approche ascendante et basée sur les droits pour une transformation du système alimentaire mondial qui puisse remédier à l'insécurité alimentaire et garantir les moyens de subsistance³⁷.

Il existe également un lien étroit entre l'agroécologie et la souveraineté alimentaire.' « **La Souveraineté Alimentaire** est le droit des populations, des communautés, et des pays à définir leurs propres politiques agricole, pastorale, alimentaire, territoriale, de travail et de pêche, lesquelles doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque contexte spécifique. Cela inclut un droit réel à l'alimentation et à la production alimentaire, ce qui signifie que toutes les populations ont droit à une alimentation saine, culturellement et nutritionnellement appropriée, ainsi qu'à des ressources de production alimentaire et à la capacité de subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs sociétés³⁸ ».

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (2018) est un instrument important pour les paysan-ne-s et les travailleurs-euses ruraux-ales. Portée par La Via Campesina, avec la participation de l'UITA, cette déclaration est le fruit d'années de lutte et d'alliances entre des organisations syndicales et des ONG. Elle définit un cadre protégeant les droits des paysan-ne-s et des travailleurs-euses ruraux-ales qui luttent pour défendre leurs moyens de subsistance, notamment le droit à un revenu décent, à la sécurité sociale, le droit des paysan-ne-s à garder le contrôle de leurs terres et leur pleine participation aux politiques gouvernementales affectant la production et la distribution de nourriture. Elle souligne les obligations des États en matière de lutte contre les changements climatiques et les droits des paysans à contribuer aux mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Grâce aux activités de plaidoyer de l'UITA, les travailleurs-euses agricoles sont explicitement mentionné-e-s dans la déclaration.

En Afrique de l'Ouest, les maraîchers-ères sont des acteurs-trices clés de la sécurité alimentaire. Pourtant, nombre d'entre eux-elles travaillent dans des conditions précaires et ne bénéficient pas d'une éducation formelle. De nombreux scandales sanitaires, dont des empoisonnements dans la région, ont montré à quel point l'utilisation des pesticides peut être dangereuse pour la santé des maraîchers-ères, des consommateurs-trices et de l'environnement.

37 Pour plus d'informations sur l'agroécologie : <https://www.iatp.org/blog/201907/agroecology-innovation> (en anglais) et https://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_S_and_R/HLPE_2019_Agroecological-and-Other-Innovative-Approaches_S-R_FR.pdf

38 Pour plus d'informations sur la souveraineté alimentaire : <https://grain.org/fr/article/557-souverainete-alimentaire-un-bouleversement-du-systeme-alimentaire-mondial>

Entre 2010 et 2019, le programme Écosanté de l'UITA a encouragé 3917 maraîchers (dont 1384 femmes) de sept pays d'Afrique de l'Ouest à abandonner les méthodes d'agriculture conventionnelle basées sur l'utilisation de pesticides et autres agents chimiques pour adopter des méthodes d'agriculture durable et biologique. Ce programme a également fourni une formation solide sur la transition vers l'agriculture biologique et l'agroécologie.

« Ce programme est fondamental car il permet d'agir concrètement pour l'amélioration des conditions de travail et de santé de nos membres affiliés, mais aussi de la sécurité alimentaire et de la santé des communautés et de la préservation de l'environnement. C'est un défi majeur du développement durable. Depuis plus de 10 ans, l'UITA est précurseur en la matière ».

Guillaume Tossa, responsable du programme Écosanté de l'UITA

Pour plus d'informations, voir : <https://www.iuf.org/fr/news/ecosante-protecting-growers-and-the-environment-in-west-africa/>

Plusieurs sociétés transnationales (STN) de l'industrie agroalimentaire défendent le concept d'une agriculture intensive « durable » pour atténuer les émissions de GES, soit le recours à de nouvelles technologies et méthodes pour continuer à produire massivement des aliments de manière « durable ». Leur objectif est d'éviter d'abandonner entièrement la production animale intensive. Ces méthodes comprennent :

- De nouvelles formes de gestion des effluents d'élevage pour limiter les émissions de GES.
- Des composés, appelés *inhibiteurs de la nitrification*, empêchant ou retardant la nitrification.
- Optimiser l'épandage d'engrais pour limiter leur impact en tant que contaminant agricole et source d'émissions de gaz à effet de serre.
- La sélection de céréales permettant de réduire les émissions de protoxyde d'azote.
- Des changements dans l'alimentation du bétail pour réduire les émissions de méthane liées à la fermentation entérique lors du processus de digestion des ruminants.

Toutefois, cette approche est au mieux une atténuation temporaire des émissions et au pire, n'est rien d'autre que de l'écoblanchiment. Elle se targue de réduire les émissions, mais ne traite pas les causes sous-jacentes d'un système non durable et inégalitaire reposant sur la production industrielle et une augmentation de la consommation de viande et de produits laitiers. Elle n'entraînera pas la transformation radicale de la production alimentaire, nécessaire de toute urgence pour prévenir la hausse des températures mondiales et sauvegarder les moyens de subsistance des travailleurs-euses. En outre, cette approche consolide encore plus le contrôle des STN sur le système alimentaire mondial, elle accroît les inégalités et dégrade la souveraineté alimentaire. Les syndicats doivent remettre en question ces méthodes et lutter pour reprendre le contrôle du système alimentaire³⁹.

Quelles sont les approches agroécologiques dans la production animale⁴⁰?

Bien que les techniques varient en fonction des contextes locaux, l'agroécologie vise à mobiliser les processus écologiques naturels dans les activités de production agricole et animale. Certaines pratiques communes peuvent toutefois être suivies et les syndicats peuvent demander que ces pratiques soient adoptées dans la chaîne d'approvisionnement de la production animale, à la fois dans les entreprises et sur les lieux de travail.⁴¹

>>> Pour plus d'informations sur les actions dans les lieux de travail, voir la

Section **B** V

39 Pour plus d'informations sur l'écoblanchiment, voir : <https://www.iatp.org/net-zero-greenwash-global-meat-and-dairy-companies> (en anglais) et <https://grain.org/fr/article/6636-greenwashing-des-entreprises-le-zero-net-et-les-solutions-fondees-sur-la-nature-sont-des-escroqueries-meurtrieres>

40 Pour plus d'informations, voir la publication de la FAO, « L'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition », 2015 : <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/5661fa65-b290-4c96-883e-b647b594e654/>

41 Pour plus d'informations sur les pratiques agroécologiques, voir : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01198223/document> et <https://www.ciwf.org.uk/media/7428908/agroecology-ecologically-smart-farming.pdf> (en anglais) et <https://centre-developpement-agroecologie.fr/levage-en-agroecologie-une-production-animaliere-plus-durable/>

AMÉLIORER LA GESTION DES ANIMAUX

L'élevage intensif oblige à recourir à de grandes quantités de produits chimiques et pharmaceutiques (tels que les antibiotiques et les stéroïdes) pour réduire les maladies des animaux dues aux conditions d'élevage confinées. Cependant, la production et l'utilisation de ses traitements sont préjudiciables pour l'environnement, les êtres humains et les animaux.

L'agroécologie a pour principe de préserver la santé animale sans utiliser de produits chimiques. Les syndicats doivent préconiser la fin de l'administration massive d'antibiotiques à titre préventif et l'utilisation de médicaments uniquement si les animaux ont besoin d'être soignés pour une maladie. Les pratiques suivantes peuvent contribuer à réaliser cet objectif :

- Élever **les espèces animales naturellement adaptées à l'environnement et aux écosystèmes locaux** – par exemple les animaux adaptés à un climat chaud ou ayant une résistance naturelle aux maladies infectieuses présentes localement.
- Choisir avec soin **la fréquence et la saisonnalité de la reproduction**.
- Mettre en place **des mesures de prévention et de détection précoce des maladies** pour éviter leur propagation.
- Une meilleure gestion des cheptels et **l'adaptation de leurs conditions d'élevage et d'hébergement**, notamment en isolant les animaux malades du reste du cheptel.
- Adopter **le pâturage tournant**. Ce système consiste à diviser les prairies en différentes parcelles de plus petites tailles et à mettre en place un temps de rotation du bétail entre chaque parcelle. Cela permet aux pâturages de se régénérer avant d'être pâturés à nouveau.
- Adopter **les systèmes agricoles mixtes**. Il s'agit d'un système d'exploitation agricole dans lequel les cultures et l'élevage de différentes espèces animales sont menés en parallèle. La rotation des animaux et des cultures permet aux sols de se régénérer et limite l'exposition de chaque espèce à des virus spécifiques.
- Prévoir **une alimentation équilibrée des animaux**, avec un apport adéquat de protéines, d'oligo-éléments et de vitamines, afin d'assurer leurs santé et productivité. Il faut également veiller à ce que la production des aliments pour animaux ne soit pas génératrice d'émissions de GES (comme le soja et l'huile de palme).

DIMINUER LES INTRANTS

La production des aliments pour animaux contribue fortement aux émissions de GES, en raison du défrichage des terres, de la déforestation et de l'utilisation de produits agrochimiques dans les cultures. L'utilisation des ressources en eau pour l'irrigation des cultures contribue également à dégrader l'environnement. Le procédé consistant à cultiver des produits pour l'alimentation des animaux d'élevage destinés à la consommation humaine n'est ni durable, ni efficace. Les approches agroécologiques impliquent de réduire les intrants dans la production animale. Les pratiques suivantes peuvent contribuer à réaliser cet objectif :

- Adopter une **alimentation** qui corresponde aux besoins de chaque espèce d'animaux d'élevage pour s'assurer que les aliments ingérés soient convertis en énergie de la manière la plus efficace possible. Cela pourrait permettre de réduire l'approvisionnement en aliments et/ou les apports nutritifs produits ailleurs que sur l'exploitation.
- Se tourner vers **l'élevage extensif** (*l'élevage de bétail caractérisé par une faible densité d'animaux dans un espace donné. Leur nourriture est issue de l'écosystème naturel, par exemple des animaux qui paissent dans les prairies*). Ce modèle s'oppose à celui de l'élevage intensif. Il produit des aliments de meilleure qualité, ne nécessite pas l'utilisation de produits agrochimiques et permet que les matières premières végétales non consommables en l'état par l'être humain soient converties en viande, soit un système avec une plus grande efficacité de conversion des ressources végétales. Les pratiques agroécologiques impliquent également de réduire voire de supprimer l'usage de produits phytosanitaires et d'engrais de synthèse pour la culture des fourrages. Les bovins qui paissent dans les champs contribuent également à réguler les écosystèmes locaux, ce qui régénère les sols, améliore leur fertilité et stimule la croissance des fourrages. Les sols peuvent ainsi mieux stocker le dioxyde de carbone.

- Utiliser **les matières organiques** comme source alternative d'aliments produits localement. Au lieu de cultiver des aliments pour les animaux d'élevage, on peut utiliser les coproduits agricoles (comme les résidus de récolte et les coques de soja) et les coproduits des industries agro-alimentaires (comme les tourteaux végétaux et les déchets de fruits et légumes). Ces coproduits sont bon marché, moins nocifs pour l'environnement et riches en nutriments. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, ils sont brûlés, ce qui contribue aux émissions.
- **Des variétés d'algues** peuvent être utilisées en complément alimentaire aux céréales et ainsi réduire les émissions de méthane.
- Une **bonne gestion des sols** permet de garantir qu'ils continuent à remplir leur rôle de puits de carbone et qu'ils puissent être utilisés durablement.

RÉDUIRE LA POLLUTION

L'élevage industriel est responsable d'énormes quantités d'émissions de gaz à effet de serre et de pollution liée aux effluents d'élevage et à l'utilisation de produits agrochimiques pour la culture des aliments pour animaux. L'agroécologie préconise l'amélioration des systèmes agricoles afin de réduire la pollution émanant de la production animale. Il est nécessaire d'abandonner les pratiques agricoles qui dépendent des produits chimiques toxiques pour l'environnement et les êtres humains, notamment en :

- Adoptant **des systèmes intégrés cultures-élevage**. Il s'agit de l'intégration de l'élevage dans des opérations agricoles plus larges. Cela permet de mettre en place des systèmes plus efficaces et durables, car le bétail peut être nourri avec des cultures ou des fourrages produits sur l'exploitation.
- En adoptant **des systèmes agricoles mixtes**, qui permettent une utilisation plus efficace et durable des ressources. Les effluents d'élevage peuvent par exemple être utilisés comme un engrais organique qui enrichit les sols en nutriments et améliore leur fertilité.
- En opérant un virage vers la **production biologique**, qui remplace les engrais de synthèse par la fertilisation naturelle des terres avec le fumier et le lisier.
- En adoptant **des systèmes agroforestiers**. L'agroforesterie est l'association d'arbres et de cultures et/ou d'animaux sur une même parcelle. Elle permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un micro-climat favorable à l'augmentation des rendements. L'agrosylvopastoralisme, l'une des dimensions de l'agroforesterie, est un système global exploitant les différentes synergies et interactions entre végétaux natifs et animaux. Ce type de système agricole est souvent utilisé dans les milieux où les conditions climatiques sont caractérisées par un fort ensoleillement ou l'aridité. Dans ces systèmes, plusieurs strates végétales sont présentes : arborée, arbustive et herbacée, offrant une diversité de ressources fourragères⁴².

AMÉLIORER ET PRÉSERVER LA DIVERSITÉ

L'intensification de l'agriculture a réduit la diversité des espèces animales et végétales. Les espèces et races locales d'animaux d'élevage ont souvent été remplacées par un nombre limité d'espèces et de races commerciales plus productives, entraînant une perte de la diversité des ressources zoogénétiques. L'agroécologie a pour objectif de préserver la diversité – à la fois des espèces et races animales et des pratiques de gestion agricole – pour disposer de nombreuses options d'adaptation aux environnements de production et améliorer la résilience de la production animale. Les pratiques à cet égard pourraient être :

- **Élever une grande variété d'espèces animales**, ce qui permettrait de répartir les risques entre espèces et donc de réduire les risques liés aux sécheresses, aux maladies et infections animales et aux fluctuations des prix du marché.
- Disposer de **sources variées d'aliments pour animaux**. Cela permet de sécuriser les systèmes d'alimentation afin de garantir que le bétail conserve sa ration alimentaire si celle-ci est affectée par les changements climatiques saisonniers ou à long terme.

42 Pour plus d'informations sur l'agrosylvopastoralisme : https://www.ciwf.org.uk/media/7430275/case-study-6-silvopastoral-systemspdf_87238.pdf (en anglais) et <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/agro-sylvopastoralisme/>

- Adapter **les pratiques de gestion** aux besoins de chaque espèce afin d'améliorer la résilience de l'élevage.
- Élever **des espèces et races locales**, pour optimiser les ressources alimentaires locales. Les espèces et races locales ont souvent une meilleure capacité à survivre et à maintenir les niveaux de production dans des environnements difficiles.
- Adopter **des systèmes de distribution efficaces d'aliments** pour répondre aux besoins saisonniers des animaux lorsque les ressources alimentaires peuvent être limitées.
- Maintenir **la diversité des espèces végétales locales**, afin d'améliorer la productivité herbagère nécessaire aux systèmes de pâturage.

Ce sont quelques exemples de pratiques agroécologiques qui peuvent contribuer à lutter contre les changements climatiques. D'autres pratiques peuvent être pertinentes en fonction du contexte local. Les syndicats peuvent exiger des entreprises qu'elles favorisent la modification des pratiques agricoles afin de les orienter vers des méthodes de production agroécologiques.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les chaînes d'approvisionnement de la production animale sont fortement tributaires des combustibles fossiles pour la production, la transformation et le transport des produits carnés et laitiers, et sont par conséquent responsables d'importantes quantités d'émissions de GES. Il est pour cette raison nécessaire que les syndicats exigent une transition vers des formes de consommation énergétique respectueuses du climat dans ces chaînes d'approvisionnement. La consommation énergétique dans ce secteur doit être **décarbonée**, en passant des combustibles fossiles aux **énergies renouvelables**, c'est-à-dire qui proviennent de ressources qui se renouvellent d'elles-mêmes, principalement les énergies éoliennes, hydraulique et solaire. Cela peut également comprendre les **agrocarburants** (carburants produits à partir de matières organiques), mais leur utilisation est problématique si leur production repose sur des matières premières agricoles consommables par les êtres humains.

Les syndicats doivent plaider en faveur de l'abandon progressif des combustibles fossiles, et pour leur remplacement par des énergies renouvelables dans les usines de transformation des produits carnés et laitiers. La transition vers ces nouvelles formes d'énergie est également susceptible de créer de nouveaux emplois dans le secteur des énergies renouvelables.

Au Brésil, plus de 30 organisations féministes et de travailleuses rurales, centrales syndicales nationales et organisations syndicales internationales se mobilisent depuis 2000 contre l'exploitation et les inégalités. Ensemble, ces organisations ont mis sur pied la « Marche des marguerites ». Tous les quatre ans, des centaines de milliers de femmes du monde rural manifestent dans les rues de Brasilia, la capitale, réclamant la justice et l'égalité, ainsi qu'un modèle alternatif de développement rural basé sur la justice sociale et environnementale. Coordonnée par la Confédération nationale des travailleurs et travailleuses de l'agriculture (CONTAG), ses 27 fédérations étatiques et plus de 4000 syndicats affiliés, la marche rassemble un large éventail de femmes rurales, dont les agricultrices familiales, les paysannes et les femmes membres de tribus autochtones, ainsi que les travailleuses urbaines.

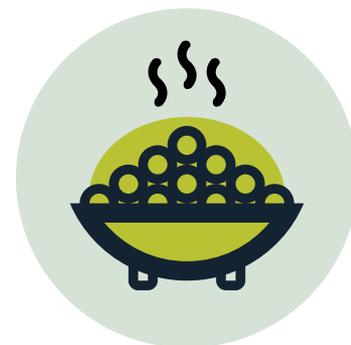
« Ici, au Brésil... nous appliquons des pratiques écologiques dans la production de semences, le tourisme rural et la plantation d'arbres. Tout cela fait partie du programme de la Marche des marguerites. Certaines politiques visent à exercer des pressions pour l'adoption d'une législation spécifique qui nous prenne en considération. Grâce à ces marches, les syndicats ne créent pas seulement des idées mais exigent aussi l'adoption de politiques publiques qui les rendent réalisables. C'est lors de notre quatrième marche, en 2011, que le gouvernement brésilien a approuvé la politique nationale sur l'agriculture familiale et d'agriculture écologique et la politique nationale d'agroécologie et de production biologique... »

Dans notre programme politique, nous demandons le développement de la production agroécologique et nous essayons de promouvoir des politiques publiques qui encouragent la production d'aliments sains basés sur des moyens de production écologiques et biologiques... Nous avons un projet... sur le développement territorial solidaire des plantations et des terres, et nous essayons de valoriser la plantation de potagers par les femmes comme des espaces de promotion de la santé, de coopératives, de collaboration... tout a été mené par les travailleuses de notre syndicat... »

María José Morais Costa, Responsable des travailleuses rurales, CONTAG, Brésil

Vers le renoncement aux produits carnés ?

Globalement, l'idée d'adopter un régime alimentaire comprenant moins de produits d'origine animale, dans l'objectif de lutter contre le réchauffement climatique, fait son chemin. Certaines études récentes indiquent que réduire les aliments d'origine animale serait l'un des principaux moyens pour limiter l'impact qu'a notre alimentation sur le climat.⁴³ Un régime moins riche en viande est également préconisé pour des raisons de santé. Ces études estiment également que les pays à revenus élevés consomment plus que les apports nutritionnels recommandés en produits animaux. Si une tendance à la baisse se dessine dans les pays industrialisés du Nord, il est prévu que la consommation des produits carnés et laitiers continue de progresser dans d'autres parties du monde, en Asie de l'Est en particulier, et qu'elle devrait continuer à augmenter globalement à l'avenir.



Ces dernières années, la tendance à la baisse de la consommation de produits d'origine animale a conduit à l'émergence d'un marché et d'entreprises fabriquant des substituts végétaux à la viande. Néanmoins, la manière dont sont fabriqués ces substituts n'est pas toujours durable, reposant souvent sur de grandes monocultures pour les matières premières. Les principales sociétés transnationales (STN) de l'agroalimentaire ont commencé à occuper des parts du marché des substituts végétaux à la viande pour maintenir et consolider davantage leur prédominance. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces groupes contribuent à redistribuer équitablement les revenus. Au contraire, il est probable que leurs investissements dans les protéines végétales se traduisent par l'érosion des moyens de subsistance des petits producteurs locaux, en faveur des STN.⁴⁴ L'émergence de cette industrie constitue également une menace pour les emplois des travailleuses dont les revenus dépendent de la production animale.

L'élevage industriel est une menace pour le climat à cause de ses pratiques non durables. Il est également préjudiciable à l'égalité à cause de l'exploitation généralisée des travailleuses dans l'ensemble du secteur. Une transformation radicale de l'industrie des produits d'origine animale s'impose donc, avec l'adoption de méthodes plus durables de production.

Les syndicats doivent plaider en faveur d'une alimentation d'origine animale de meilleure qualité et plus durable à tous les égards – que ce soit au niveau de la production ou en termes des droits des travailleuses qui la produisent.

43 Pour plus d'informations, voir : <https://www.theguardian.com/environment/2018/may/31/avoiding-meat-and-dairy-is-single-biggest-way-to-reduce-your-impact-on-earth> (en anglais) et <https://www.viande.info/recommandations-reduction-viande-environnement> et https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf

44 Pour plus d'informations, voir : <https://www.iuf.org/wp-content/uploads/2021/02/2013-Le-systeme-alimentaire-mondial-et-le-changement-climatique.pdf> et <https://www.iuf.org/wp-content/uploads/2021/02/2019-La-viande-in-vitro-et-lindustrie-des-protéines-cultivées-en-laboratoire.pdf>

2. DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES LOCAUX ET DÉMOCRATIQUES

La production animale intensive est tributaire d'apports massifs d'intrants agricoles et il est peu probable que ce modèle de production opère rapidement une transition vers l'agroécologie. De plus, la concentration néfaste des richesses et des ressources aux mains des grandes entreprises et des investisseurs ne contribuera pas à résoudre la crise climatique. Pour ces raisons, les syndicats doivent également exiger la transformation d'autres pans du système alimentaire mondial pour combattre les changements climatiques.

Les syndicats doivent demander une transition vers une plus grande production locale des aliments .

Les systèmes de production alimentaire doivent être transformés. L'objectif de la souveraineté alimentaire ne sera pas réalisé si les STN continuent à mettre la main sur les marchés locaux et à détruire les moyens de production locaux. Les syndicats doivent défendre l'abandon des systèmes alimentaires centralisés et mondialisés, contrôlés par une poignée de sociétés transnationales, et la mise en place de systèmes de production alimentaire plus décentralisés et locaux. La production locale peut contribuer à stimuler les économies locales et à réduire la dépendance des agriculteurs-trices envers les intrants fournis par les STN. Des chaînes d'approvisionnement plus courtes ont également pour corollaire une réduction des émissions de GES.

Les syndicats doivent se battre pour :

- **Renforcer la résilience** des systèmes alimentaires locaux avec l'adoption des approches agroécologiques.
- **Diversifier les économies locales**, ce qui limiterait la dépendance envers les exportations des produits d'origine animale.
- **L'abrogation des accords sur le commerce et les investissements** qui favorisent la production industrielle d'origine animale, afin de mettre un terme à la production agroalimentaire tournée vers l'export⁴⁵.

Les économies alimentaires de certains pays sont construites sur les exportations. Lorsque les aliments doivent être transportés sur de longues distances, ils devraient l'être de manière à produire l'empreinte carbone la plus faible possible (*par exemple par bateau plutôt que par avion*), impliquant également une transition nécessaire vers les énergies renouvelables dans les transports.

>>> Pour les demandes clés que les syndicats peuvent formuler, voir la Section **B V**

Les syndicats doivent demander que les systèmes alimentaires mondiaux soient démocratisés.

Le pouvoir doit passer des mains des grandes entreprises à celles des travailleurs-euses, des communautés locales et des petit-e-s agriculteurs-trices, afin qu'ils et elles puissent contrôler leurs terres et leur alimentation et avoir leur mot à dire dans l'élaboration des politiques agricoles. Il est nécessaire à cette fin d'adopter une approche de la transformation du système alimentaire mondial qui soit fondée sur les droits, le travail décent et le respect des moyens de subsistance des populations rurales.

Les syndicats doivent demander que les droits fondamentaux des travailleurs-euses soient respectés et protégés au titre du droit international, ainsi que l'application **plus vigoureuse des droits démocratiques, dont les droits syndicaux**, notamment :

- Le droit à un lieu de travail salubre et sûr
- L'interdiction du travail forcé et du travail des enfants

45 Pour plus d'informations sur les aberrations d'une production animale axée sur les exportations, voir : <https://grain.org/fr/article/5647-pour-sauver-le-climat-il-faut-prendre-le-taureau-par-les-cornes-reduisons-la-consommation-de-viande-et-de-produits-laitiers-industriels>

46 Pour les normes internationales du travail de l'OIT, voir : <https://www.ilo.org/global/standards/introduction-to-international-labour-standards/conventions-and-recommendations/lang--fr/index.htm>

- L'application des normes internationales du travail de l'OIT⁴⁶.
- Un travail sûr et décent, dont le droit à un salaire minimum, et l'égalité.

Les syndicats doivent demander que les groupes les plus vulnérables – dont les travailleuses rurales, les populations autochtones et les femmes – soient représentés et qu'ils aient **voix au chapitre dans les prises de décisions**.

L'activité des entreprises est responsable de plus de 70% des émissions de GES. Les syndicats doivent faire campagne pour une **réglementation plus stricte des STN**, avec la limitation de leur pouvoir de marché et l'établissement de règles concernant leur impact sur l'environnement. Ces entreprises devraient également fournir des garanties concernant le respect des droits des travailleuses et remplir leurs obligations en matière d'emplois sûrs. Elles doivent en outre rendre des comptes pour leurs pratiques préjudiciables au climat. Les syndicats pourraient également exiger une **réforme des règles fiscales internationales** de façon à ce que les riches particuliers et les entreprises paient leur juste part d'impôt.

Dans de nombreux pays riches, l'élevage industriel bénéficie de **subventions publiques**. Ces subventions sont allouées directement aux éleveurs ou à des entreprises agroalimentaires sous la forme d'aides à la production et à l'exportation, de façon à maintenir artificiellement bas les prix de la viande et des produits laitiers. Ces mesures de soutien n'ont rien de durable et ne sont qu'un exemple de plus de l'échec du système actuel. Elles encouragent une consommation excessive et une surproduction de produits d'origine animale, avec pour conséquence le gaspillage d'énormes quantités de nourriture, et la poursuite de pratiques agricoles non durables et nuisibles à l'environnement⁴⁷. Les syndicats doivent demander que ces aides publiques à l'agriculture soient réorientées vers l'agroécologie.

Ces demandes clés peuvent être concrètement formulées par des actions au niveau local auprès des employeurs et des gouvernements.

>>> Pour les demandes clés que les syndicats peuvent formuler, voir la **Section B V**

L'État du Bihar en Inde est l'un des plus pauvres du pays. Des conditions climatiques extrêmes ont détruit les récoltes et réduit les saisons des cultures, avec pour conséquence une aggravation de la pauvreté, de l'insécurité et du chômage et une augmentation des migrations dues aux changements climatiques. Les personnes qui migrent pour trouver du travail sont souvent exploitées.

Le syndicat des travailleuses agricoles et rurales du Bihar, le Hind Khet Mazdoor Panchayat (HKMP) a entrepris de s'attaquer aux effets négatifs du changement climatique. Il s'est évertué à faire connaître la loi nationale sur la garantie de l'emploi rural, la Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act (MGNREGA) qui vise à offrir 100 jours de travail rémunéré par an aux populations pauvres et rurales du pays, essentiellement dans des travaux de construction publics.

Les membres du HKMP n'étaient pas au courant des droits que leur conférait la MGNREGA. Grâce aux activités de sensibilisation menées par le HKMP et le secrétariat de l'UITA pour l'Asie-Pacifique, les travailleuses des zones rurales ont maintenant accès à des moyens de subsistance durables. Ils-elles plantent des arbres, construisent des routes et aménagent des étangs, créant des infrastructures susceptibles de générer des revenus futurs tout en atténuant les effets du changement climatique. Le HKMP a permis aux travailleuses rurales d'avoir un revenu durant la morte saison agricole, plus longue que par le passé. Ce revenu les aide à ne pas sombrer dans la pauvreté et l'endettement. 570 emplois pour les travailleuses agricoles ont été garantis dans le cadre de la MGNREGA, ce qui a permis d'augmenter les revenus et les moyens de subsistance de 1850 personnes, dont les membres de leurs familles.

47 Pour plus d'informations sur des systèmes alternatifs d'élevage pour lutter contre la crise climatique : <https://www.iatp.org/nature-based-solutions-livestock> (en anglais) et <https://grain.org/fr/article/5743-deux-facons-de-s-attaquer-a-la-contribution-de-l-elevage-a-la-crise-climatique>

Aux États-Unis, la pandémie du COVID-19 a révélé la vulnérabilité et la non-durabilité de la filière viande, déjà fragilisée par une série de sécheresses qui a entraîné un déclin du cheptel bovin et des suppressions d'emploi dans les usines de conditionnement de la viande. Ces dernières décennies ont également été marquées par une augmentation de la production de la filière avicole, avec des produits vendus au plus bas prix, dans une industrie caractérisée par des conditions de travail particulièrement abusives.

L'United Food and Commercial Workers Union (UFCW) - (Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC - Canada) - s'est mobilisé pour s'opposer à un système de production animale non durable et fondé sur l'exploitation.

Le syndicat plaide pour la reconstitution du cheptel bovin américain et un meilleur étiquetage de l'origine des produits carnés afin de rendre les chaînes d'approvisionnement plus résilientes, d'améliorer les normes de travail et de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour atténuer les effets du changement climatique. La reconstitution du cheptel bovin renforcerait les systèmes locaux de production de viande et permettrait de promouvoir des rotations de pâturages durables pour le bétail, renforçant la résilience du secteur face à des sécheresses et des inondations plus fréquentes et plus graves. Rétablir le cheptel bovin national réduit également la dépendance à l'égard du bétail élevé sur des terres issues de la déforestation.

Des prix équitables et un accès au marché pour les éleveurs sont également au centre de la stratégie d'atténuation des effets de la crise climatique de l'UFCW. Toutefois, le marché de la production de viande aux États-Unis est majoritairement contrôlé par un petit nombre de STN qui appliquent une pression à la baisse des prix des produits carnés. C'est pourquoi le syndicat a également plaidé en faveur d'une application plus stricte de la législation antitrust (droit de la concurrence) afin de remédier à l'inégalité d'accès au marché et de mettre un terme à la pratique des prix prédateurs, de manière à ce que les agriculteurs locaux puissent obtenir un prix équitable pour leurs produits d'origine animale.

Ces dernières années, l'adoption de nouveaux dispositifs relatifs à certains secteurs de la production agricole américaine a entraîné une surproduction de céréales fourragères. Leurs prix sont ainsi restés bien en deçà du coût de production, ce qui a entraîné une subvention indirecte substantielle et bon marché de la production industrielle de viande, étant donné que les aliments pour animaux représentent le coût le plus important de la production de viande. Il est devenu impossible pour les petits agriculteurs de concurrencer la production industrielle. Le syndicat plaide donc également en faveur de l'introduction d'un système de gestion de l'offre similaire à celui existant au Canada afin de garantir que les agriculteurs reçoivent un prix équitable pour leurs produits sur le marché, sans aides directes de l'État fédéral. Cela permettrait de mettre un frein à la surproduction de l'agriculture intensive et, partant, de supprimer les subventions indirectes accordées aux grandes exploitations d'élevage intensif et d'ouvrir une voie économiquement viable vers des méthodes de production agroécologiques.

L'UFCW construit également des alliances entre les agriculteurs et les syndicats afin de renforcer les droits et les conditions de travail dans l'industrie de la production animale. Le syndicat entend obtenir des prix équitables pour les agriculteurs en plaidant pour un système de gestion de l'offre, l'application de la législation antitrust et la réforme des processus de passation de marchés publics (pour que les contrats passés par le gouvernement soient attribués de préférence aux petits agriculteurs et aux coopératives de transformation alimentaire appartenant aux agriculteurs et aux travailleurs-euses, qui respectent les normes du travail et environnementales et qui redistribuent les bénéfices dans les économies locales et régionales). En échange, il est demandé aux agriculteurs de soutenir le droit des travailleurs-euses à se syndiquer.

Cette stratégie peut potentiellement améliorer les normes du travail dans l'industrie du conditionnement de la viande, en garantissant des conventions collectives, de meilleurs salaires et des lieux de travail plus salubres et plus sûrs.

48 Pour plus d'informations sur la gestion de l'offre, voir le glossaire et : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1120695/economie-alena-gestion-offre-canada>

« L'élevage intensif contribue fortement aux émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement de la planète. Les crises auxquelles sont confronté-e-s les travailleurs et les travailleuses sont toutes interconnectées. Nous ne pouvons lutter contre la crise climatique sans lutter contre les injustices du système alimentaire mondial quand tellement d'aliments produits et transformés dans le monde le sont par des personnes en proie à la pauvreté et sans sécurité économique et sociale. Donner les moyens aux agriculteurs d'obtenir des prix équitables, et aux travailleurs-euses un salaire équitable, est une stratégie économique ascendante. La distribution de dividendes à court terme aux actionnaires, aux dépens de prix équitables pour les agriculteurs et de salaires équitables pour les travailleurs-euses, n'est pas durable. Notre stratégie est de donner la priorité aux classes populaires sur les milieux financiers et à la stabilité de la planète sur la course aux profits ».

Mark Lauritsen, président de l'UITA et responsable de la division de la fabrication, transformation et conditionnement des produits alimentaires, UFCW, Etats-Unis.

V. LE POUVOIR SYNDICAL AU SERVICE DE LA TRANSITION JUSTE

Construire un pouvoir syndical dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de la production animale est indispensable pour transformer le système alimentaire mondial. Les demandes fondamentales des travailleurs-euses du système alimentaire – pour un salaire décent, un emploi stable et un environnement de travail sûr – doivent être au centre de ces efforts de renforcement du pouvoir syndical. Les syndicats doivent pouvoir disposer des moyens nécessaires pour contribuer à façonner et convenir de politiques, programmes et plans d'action avec les diverses parties prenantes pour garantir qu'ils sont en première ligne de tout changement. Il faut à ces fins développer des revendications et des actions concrètes que les syndicats peuvent avancer et mener au niveau local dans le but de transformer le système alimentaire mondial.

Cette section présente des actions concrètes que peuvent mener les syndicats, et des revendications qu'ils peuvent formuler, pour appeler à la transformation du système alimentaire mondial à différents niveaux – sur le lieu de travail, dans les entreprises, et auprès des gouvernements et des institutions internationales.

A. Agir sur le lieu de travail

Il est impératif que les syndicats mènent des actions sur les lieux de travail – dans les usines, au sein des entreprises et au niveau sectoriel – pour exiger une transition juste.

Cartographie de la chaîne d'approvisionnement

Dans le secteur de la production animale, les grandes exploitations d'élevage intensif sont à l'origine de la plupart des pratiques et émissions nocives pour le climat et l'environnement. Mais les travailleurs-euses de la transformation de la viande et des produits laitiers doivent également agir contre les pratiques nuisibles au climat liées aux chaînes d'approvisionnement. La mondialisation du secteur signifie également qu'un petit nombre de STN contrôlent l'approvisionnement, la transformation et la distribution des produits carnés et laitiers. Or, les STN sont vulnérables aux perturbations de leurs chaînes d'approvisionnement.

Si possible en fonction des ressources disponibles, et avec le soutien de l'UITA, les syndicats doivent coopérer au sein des secteurs et au-delà des frontières pour cartographier les chaînes d'approvisionnement de leur entreprise et lieux de travail afin de mieux comprendre les impacts climatiques des activités dans l'ensemble du secteur. Les syndicats devraient partager leurs résultats avec d'autres syndicats disposant de moins de ressources. Ils peuvent utiliser ces informations pour faire pression sur les entreprises au niveau local afin qu'elles adoptent des méthodes de production et des pratiques d'approvisionnement plus durables, ou pour demander une restructuration des entreprises de façon à que leurs activités soient plus respectueuses du climat.

Intégrer les questions de la crise climatique dans les conventions collectives

Les principes d'une transition juste dans le secteur de la production animale doivent être intégrés dans les conventions collectives à tous les niveaux, national, sectoriel et de l'entreprise. Il incombe aux syndicats de négocier de nouvelles dispositions et d'amender les conventions existantes, y compris avec l'adoption de mesures et dispositions pour une transition juste qui peuvent être mises en œuvre localement. Dans la mesure du possible, les syndicats doivent entreprendre une cartographie des lieux de travail et des chaînes d'approvisionnement qui puisse servir de base à la formulation de demandes clés dans les négociations collectives.

Les conventions collectives doivent comprendre les principes clés de la transition juste et comprendre des mesures concrètes que les employeurs peuvent appliquer. Voici quelques demandes clés et actions concrètes que les syndicats pourraient inclure dans les négociations collectives :

- Les entreprises doivent réaliser un bilan de leurs émissions de GES et des émissions de GES dans leurs chaînes d'approvisionnement.
- Promouvoir la transition vers des pratiques agroécologiques et/ou à des processus d'achat plus durables pour les entreprises de la viande et des produits laitiers (*par exemple, utilisation réduite de produits agrochimiques, abandon de l'approvisionnement issu de l'élevage intensif*).
- Passage à l'utilisation des énergies renouvelables
- Investissement dans les pratiques agroécologiques et création d'incitations financières pour celles-ci au sein de la chaîne d'approvisionnement.
- Intégration des changements climatiques dans les programmes de santé et de sécurité au travail et élection de représentant-e-s syndicaux-ales pour le climat et l'environnement sur les lieux de travail.
- Protection et respect des droits fondamentaux des travailleurs-euses.
- Possibilités de reconversion professionnelle et formation à de nouvelles méthodes.
- Transition vers de nouveaux emplois avec une forte protection des droits des travailleurs-euses.
- Établir des comités mixtes syndicats-employeurs pour gérer la transition, avec une représentation adéquate des groupes en situation de vulnérabilité (tels que les femmes, les minorités ethniques et les jeunes)
- Suivi et évaluation de la convention collective pour garantir une mise en œuvre efficace.
- Tous les accords doivent intégrer la dimension de genre, en identifiant et en traitant les inégalités sous-jacentes et en s'efforçant de les corriger.

Les termes négociés dans les conventions collectives doivent être adaptés au contexte national et sectoriel et permettre des variantes en fonction des problèmes spécifiques auxquels est confrontée chaque entreprise. Il est important que les termes soient à la fois suffisamment prescriptifs pour protéger les droits et les revenus et suffisamment souples pour permettre d'agir et d'intégrer de nouvelles idées et pratiques.

Les organisations affiliées souhaitent faire savoir à leurs membres et aux collectivités qu'elles entendent être parties prenantes de la lutte contre l'urgence climatique. Les négociations avec les employeurs devraient ouvrir des possibilités d'acquisition de nouvelles compétences et de création de nouveaux emplois dans le domaine de la protection du climat et de l'environnement.

Un bon point de départ peut être d'entamer des discussions entre syndicat et employeur sur la manière dont sera configuré le secteur dans 5 à 10 ans et sur ce qui doit être fait pour maintenir la pérennité de l'entreprise et protéger l'emploi.

Les négociations avec les employeurs doivent intégrer la dimension de genre et garantir l'égalité des chances pour les femmes et les hommes. Les accords doivent protéger contre toute forme de discrimination pendant la transition vers de nouveaux modes de fonctionnement, de nouveaux emplois et une nouvelle organisation du travail.

Les négociations sur la réduction des émissions de GES sont l'occasion d'impliquer les jeunes travailleurs-euses dans l'élaboration des formes futures que devraient prendre les emplois et les industries.

Tout accord devrait comprendre un préambule exposant les motifs des parties prenantes.

Exemple de dispositions à inclure dans les conventions collectives :

(L'employeur) et (le syndicat) reconnaissent la menace immédiate pour la viabilité de l'entreprise et pour la stabilité et la sécurité de l'emploi présentée par l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, à l'origine d'une hausse des températures moyennes mondiales et de l'instabilité du climat. Les parties à cet accord s'engagent à adopter une approche fondée sur la coopération et la collaboration pour réduire ces risques, au moyen de mesures visant à réduire ces émissions. Les parties reconnaissent en outre que des changements fondamentaux du fonctionnement de secteurs entiers et de chaque entreprise seront probablement nécessaires..

Climat, Environnement et Durabilité

1. *Les parties à cet accord reconnaissent les avantages mutuels pour l'employeur et les employé-e-s d'adopter une approche fondée sur la coopération pour faire face aux principaux risques pour la viabilité de l'entreprise et la sécurité de l'emploi.*
2. *Les parties à cet accord reconnaissent les risques découlant de la crise climatique et s'accordent à adopter une approche constructive et basée sur la consultation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les risques.*
3. *L'employeur fournira des informations sur les émissions de gaz à effet de serre provenant de ses propres activités et de sa chaîne d'approvisionnement, au moins une fois par an. L'employeur fera une présentation aux représentant-e-s syndicaux-ales du lieu de travail, et aux responsables syndicaux-ales concerné-e-s, sur les risques que l'instabilité climatique fait peser sur la viabilité de l'entreprise et la sécurité de l'emploi, sur la manière dont les émissions sont mesurées, sur les objectifs et les plans de réduction des émissions.*
4. *Si l'employeur ne présente pas de bilan ou de plan de réduction des émissions, le syndicat et l'employeur se rencontreront pour mettre au point un processus étape par étape permettant de mesurer les émissions, de fixer des objectifs et d'examiner les progrès accomplis.*
5. *L'employeur et le syndicat établiront un comité sur le climat, l'environnement et la durabilité qui reflétera la diversité de la main-d'œuvre et qui inclura des femmes. Le comité mènera des consultations et une planification constructive concernant les risques présentés par la crise climatique et les implications pour les emplois et la sécurité de l'emploi des mesures prévues pour réduire les émissions. Les propositions devront tenir compte de la dimension de genre et garantir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Les accords doivent protéger contre toute forme de discrimination pendant la transition vers de nouveaux modes de fonctionnement, de nouveaux emplois et une nouvelle organisation du travail.*
6. *Dans le cadre de son mandat visant à traiter les risques pour l'emploi durable présentés par la crise climatique, le comité :*
 - 6.1 *Examinera les informations présentées par l'employeur conformément à la clause 3 ci-dessus.*
 - 6.2 *Examinera et discutera des initiatives visant à accroître la sécurité de l'emploi en s'attaquant à la crise climatique, notamment :*
 - 6.2.1 *Satisfaire les besoins énergétiques du lieu de travail à partir d'énergies renouvelables.*
 - 6.2.2 *Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, équipements et machines de l'entreprise.*

Mention : Cet exemple de dispositions à inclure dans les conventions collectives est basé sur un modèle d'accord d'entreprise rédigé par l'affiliée australienne de l'UITA United Workers Union

- 6.2.3 Réduire les impacts environnementaux de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise.
- 6.2.4 Réduire les émissions provenant des opérations et de la logistique des transports de l'entreprise, qu'elles soient internes ou externalisées.
- 6.2.5 Améliorer le recyclage et les mesures de protection de l'environnement dans l'ensemble de l'entreprise.
- 6.2.6 Réduire les déchets.
- 6.2.7 Envisager des modifications de l'organisation du travail, des horaires et des équipes de travail qui pourraient contribuer à atténuer les effets de la crise climatique sur la sécurité de l'emploi. Tout changement proposé doit faire l'objet de consultations approfondies des employé-e-s et tenir compte des responsabilités familiales.
- 6.2.8 Déterminer les risques externes pour l'entreprise et la sécurité de l'emploi présentés par la crise climatique et identifier les stratégies d'atténuation qui pourraient être mises en œuvre pour garantir un emploi durable et sûr.
- 6.2.9 Envisager les mesures et les politiques de santé et de sécurité pouvant être mises en œuvre pendant les vagues de chaleur et autres événements climatiques extrêmes, et tenir compte de leurs impacts spécifiques sur les travailleuses.

N'oubliez pas qu'il est important d'élaborer, en amont, une stratégie de négociation efficace pour obtenir que les termes adéquats soient autant que possible inclus dans les conventions collectives.



Les principes de la transition juste peuvent également être inclus dans les politiques sur la durabilité appliquées en milieu de travail. De manière générale, les politiques du lieu de travail indiquent la position de l'entreprise sur des questions précises, les procédures à suivre par les salarié-e-s et les conséquences d'une violation de cette politique.

Négocier les plans de transition juste

Les syndicats peuvent également encourager les entreprises, par le biais de négociations, à adopter des plans de transition juste qui facilitent la réorientation des activités de l'entreprise en faveur du climat. Les syndicats peuvent aussi établir des liens avec leurs homologues des différents sites d'une entreprise, ou dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, afin de formuler des revendications communes auprès de l'entreprise. Celles-ci pourraient comprendre :

- Des audits environnementaux
- Des investissements dans les pratiques agroécologiques
- Des choix d'approvisionnement plus durables
- Une transition vers les énergies renouvelables et la décarbonation des activités de l'entreprise
- Des investissements dans la formation et la reconversion professionnelles
- Investissements / Désinvestissements (par exemple, contester les stratégies des actionnaires)
- Que les travailleurs-euses aient voix au chapitre dans les restructurations

La CSI a rédigé un guide de campagne qui inclut des matériels, dont un modèle de lettre à adresser à l'employeur, pour aider les syndicats à évaluer quelles mesures ont été prises jusqu'à présent par les employeurs.⁴⁹

⁴⁹ Pour plus d'informations, voir : https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/2019-04_climateproof_ourwork_fr.pdf et https://www.tuc.org.uk/sites/default/files/2021-06/greenerworkplaces_may21_2.pdf (en anglais)

B. Faire pressions sur les gouvernements à tous les niveaux

La transformation radicale du système alimentaire mondial implique des aides et des mesures incitatives étendues de la part des gouvernements. Les syndicats peuvent exercer des pressions et tirer parti des processus tripartites nationaux pour appeler les gouvernements à modifier les législations et politiques nationales et à engager des fonds pour soutenir la transition. Les demandes spécifiques qu'avanceront les syndicats varient en fonction du contexte local, mais certaines d'entre elles peuvent comprendre :

Renforcer la représentation des travailleurs-euses

Les syndicats doivent faire campagne pour que les gouvernements renforcent les forums tripartites nationaux et locaux et pour que les travailleurs, et les travailleuses, soient correctement représenté-e-s dans ces forums. Cela permettra de s'assurer que les préoccupations et les voix des travailleurs-euses sont incluses dans les plans nationaux de transition juste et que les travailleurs-euses et les communautés ne subissent pas les éventuelles conséquences négatives de la transition. Les syndicats doivent également exiger que les travailleuses soient mieux représentées lors des négociations sur le changement climatique dans les secteurs de la viande et des produits laitiers.

Plans nationaux de transition juste

Les syndicats peuvent mener des campagnes appelant les gouvernements à élaborer des plans nationaux et régionaux de transition juste. Les travailleurs, et les travailleuses, doivent être adéquatement pris-e-s en compte dans ces plans et devraient avoir la possibilité d'être consulté-e-s et de négocier.⁵⁰

Politiques et investissements publics

Les syndicats doivent exiger des gouvernements qu'ils facilitent la transformation du système alimentaire mondial en adoptant des politiques en ce sens et en réalisant des investissements qui la soutienne, notamment :

- Des investissements dans des plans locaux de diversification économique, dans les infrastructures vertes notamment, avec la création de nouveaux emplois, stables et bien rémunérés. Dans le cas de la production animale, des investissements pourraient être dévolus à la formation à de nouvelles formes d'emplois pour faciliter la transition et à un soutien pour les travailleurs-euses afin de leur permettre de trouver des emplois correspondant à leurs compétences et à leur expérience, ou pour construire ou réhabiliter des infrastructures locales qui renforcent les marchés locaux de la viande et des produits laitiers.
- Des investissements dans les activités locales de production animale de façon à réduire la dépendance économique liée à une production agroalimentaire axée sur les exportations.
- Des investissements dans les formations et acquisitions de compétences sur les mesures d'atténuation de la crise climatique et dans les pratiques agroécologiques et autres méthodes plus durables.

50 L'OIT a élaboré des « Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous » : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf

- Des investissements dans la protection sociale et le soutien des revenus des travailleuses dont les emplois pourraient être temporairement affectés par la transition vers des pratiques agroécologiques.
- Des investissements publics pour renforcer la résilience des communautés vulnérables aux conséquences de la transition, dont :
 - Des investissements dans les services sociaux et de santé pour les travailleuses et leurs familles ;
 - Des investissements dans les projets communautaires, en particulier dans le cas de suppressions d'emploi liées à la transition vers la neutralité climatique. Ces projets pourraient comprendre la création d'emplois axés sur la dépollution ou la restauration de l'environnement, par exemple la réhabilitation des écosystèmes dégradés par des pratiques dommageables d'utilisation des sols et la déforestation.
- Des incitations financières pour favoriser la transition vers des méthodes plus durables, dont une réaffectation des subventions publiques, de l'élevage industriel nuisible au climat à des approches agroécologiques. Ce changement d'orientation serait à l'avantage des petits paysans qui utilisent souvent déjà des approches agroécologiques pratiques.⁵¹
- Des interventions directes des autorités sur le marché du travail afin de garantir un travail décent dans les emplois verts.
- Des investissements publics dans la propriété et la gestion sociale des infrastructures, services et secteurs économiques clés, notamment l'énergie, la technologie, les transports, en inversant la privatisation des entreprises privatisation.⁵²

Lois, politiques et réglementations

Les syndicats doivent également faire campagne pour obtenir la modification des lois, politiques et réglementations qui ont perpétué le modèle non durable du système alimentaire mondial, notamment par :

- Des réglementations plus strictes des grandes entreprises agroalimentaires, avec par exemple l'adoption de nouvelles lois antitrust et un durcissement du droit de la concurrence, pour contrôler et limiter leur pouvoir de marché.
- Un cadre réglementaire qui oblige les grandes entreprises à rendre compte des effets néfastes de leurs activités sur le climat et du non-respect des droits syndicaux.
- Des systèmes de gestion de l'offre et des approvisionnements qui empêchent la surproduction et qui stabilisent les prix des aliments d'origine animale.
- Le rejet par les gouvernements des accords internationaux sur le commerce et l'investissement qui servent les intérêts de l'élevage industriel, contribuent à la crise climatique et affaiblissent les droits des travailleuses. La durabilité et les normes du travail doivent être intégrées dans les accords sur le commerce.
- Des régimes d'imposition progressifs qui encouragent la transition vers les méthodes agroécologiques. Des taux d'imposition plus élevés pourraient par exemple être appliqués aux entreprises qui émettent le plus de gaz à effet de serre ou qui produisent des aliments contenant des ingrédients contribuant au dérèglement climatique.
- Des instruments nationaux et internationaux contraignants pour prévenir l'évasion et la fraude fiscales et donner aux gouvernements les moyens de financer des politiques de transition vers la neutralité climatique.
- Le renforcement des droits démocratiques, y compris les droits syndicaux.

51 Pour plus d'informations sur les mesures à prendre, voir : <https://grain.org/fr/article/5743-deux-facons-de-s-attaquer-a-la-contribution-de-l-elevage-a-la-crise-climatique>

52 Trade Unions for Energy Democracy (TUED) plaide en faveur de la propriété publique. Pour plus d'informations, voir : <https://unionsforenergydemocracy.org/> (en anglais)

Certaines propositions de solutions, telles que l'achat de crédits carbone ou les investissements dans des technologies, qui n'ont pas fait leurs preuves, d'extraction du CO₂ de l'atmosphère, doivent être contestées. Rien de moins que des plans ambitieux de réduction des émissions seront en mesure de lutter contre l'urgence climatique. Nous devons cesser d'utiliser des combustibles fossiles, de raser les forêts et passer rapidement de l'élevage intensif à l'agroécologie. Le maintien du statu quo n'est plus acceptable et les solutions « basées sur le marché » sont un leurre.

Une vaste campagne de pression et de mobilisation syndicale sera nécessaire pour réaliser ces objectifs. Si elle peut prendre des formes différentes selon les pays, les points communs suivants doivent être pris en compte :

- Construire des alliances avec d'autres organisations syndicales au sein de secteurs différents, avec des groupes de défense de l'environnement, des ONG et des mouvements sociaux de la société civile.
- Intégrer l'action climatique et la transition juste dans les activités de formation des syndicats pour sensibiliser et mobiliser les travailleurs-euses.
- Organiser des campagnes, des réunions, des ateliers, des forums et des événements pour sensibiliser le grand public.
- Lorsque possible, mener des recherches sur les chaînes d'approvisionnement pour mettre en évidence les effets qu'ont les exportations, les accords sur le commerce et les investissements et l'absence de réglementation sur le climat.

Les syndicats ne peuvent pas se permettre de laisser le lobbying des entreprises dominer le dialogue au niveau des gouvernements nationaux, régionaux et locaux quant aux politiques et mesures à prendre pour faire face à la crise climatique. Les groupes environnementaux ne partagent pas forcément les objectifs des syndicats en matière de promotion d'emplois durables et décents. Il est impératif que les affiliées de l'UITA, ainsi que d'autres syndicats et alliés de la société civile, exigent des politiques et des actions climatiques qui promeuvent les droits démocratiques et qui ont pour objectif final des emplois syndiqués durables et de qualité. Le point de vue du mouvement syndical doit figurer à la table des négociations.



Au Danemark, le syndicat des travailleuses de l'alimentation (NNF) a participé à des négociations tripartites avec le Conseil danois de l'agriculture et de l'alimentation, les entreprises des filières viande et produits laitiers Danish Crown et Arla, et d'autres parties prenantes pour inciter le gouvernement danois à prendre des mesures dans le secteur agroalimentaire pour lutter contre les changements climatiques.

Après des mois de pression, le gouvernement et le parlement danois ont signé un accord en 2021 engageant le pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole, avec des objectifs clairement identifiables. Cet accord deviendra un instrument juridiquement contraignant avec des dispositions visant à le renforcer si les objectifs fixés n'étaient pas atteints.

Cet accord concernant le secteur agricole comprend des engagements à réduire la pollution des eaux, la transformation en réserves naturelles des zones humides actuellement utilisées pour l'élevage, une augmentation de la production d'aliments biologiques et le développement des produits alimentaires d'origine végétale. L'accord prévoit également un soutien gouvernemental à la plantation de nouvelles forêts pour accroître la biodiversité et le stockage du carbone, le financement de recherches sur des solutions favorables au climat dans le secteur agroalimentaire et la réduction des exportations de certains produits d'origine animale.

Cet accord signifie que la production agroalimentaire danoise devra planifier et se développer dans une voie écologique, sans pour autant qu'il y ait une baisse de la production actuelle et des suppressions d'emploi dans le secteur.

Ole Wehlast, président du NNF, s'est dit satisfait que la transition verte du secteur agroalimentaire danois se fasse de manière équitable et durable, y compris en ce qui concerne l'emploi dans le secteur

C. *Faire pression sur les institutions internationales*

Le système alimentaire mondial est régi par un ensemble complexe de réglementations et de normes établies par les gouvernements nationaux, l'OMC⁵³, les Nations unies⁵⁴, la FAO⁵⁵ et la Banque mondiale⁵⁶. Ces institutions exercent également une influence sur les politiques agricoles dans le monde, sur les politiques relatives aux changements climatiques et sur les réglementations en matière de commerce et d'investissement.

Néanmoins, nombre de ces politiques mettent en péril la sécurité alimentaire et se sont traduites par un système alimentaire mondial qui exploite les travailleuses et l'environnement et détruit le climat. Les syndicats doivent exercer des pressions sur ces institutions internationales pour qu'elles soutiennent la transformation du système alimentaire mondial.

53 L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est une organisation internationale qui édicte des règles régissant le commerce des marchandises, des services, des biens agricoles et industriels et de la propriété intellectuelle entre les pays : https://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/whatis_f.htm

54 L'organisation des Nations unies (ONU) est une organisation intergouvernementale dont les principaux objectifs sont la coopération entre les États membres, le maintien de la paix et la sécurité internationale : <https://www.un.org/fr/about-us>

55 L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est l'agence spécialisée des Nations Unies qui mène les efforts internationaux vers l'élimination de la faim et dont l'un des objectifs est d'améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire : <https://www.fao.org/about/fr/>

56 La Banque mondiale est une institution financière internationale qui accorde des prêts aux pays en développement pour des projets d'investissement : <https://www.banquemondiale.org/fr/what-we-do>

- La transformation de la production animale ne sera pas possible si les grandes entreprises mondiales continuent à dominer les marchés locaux et à détruire la production alimentaire locale diversifiée, et si les accords internationaux sur le commerce et l'investissement continuent à bafouer les droits des travailleurs-euses et à nuire au climat. Les syndicats doivent faire campagne pour s'opposer à ces accords qui multiplient les atteintes au climat.
- Les règles du commerce mondial qui favorisent les monocultures et sapent la sécurité alimentaire ne sont pas compatibles avec l'impératif de lutte contre le dérèglement climatique. Les syndicats doivent également faire campagne pour une réforme des règles commerciales de l'OMC qui ont créé des systèmes agricoles axés sur les exportations et qui néglige la protection de l'environnement. Les syndicats pourraient également demander que soient réalisées des évaluations d'impact de ces règles sur le climat, les droits des travailleurs-euses et les communautés rurales. Le succès des systèmes commerciaux ne devrait pas être mesuré en termes des « obstacles techniques au commerce ». La responsabilité de ses systèmes quant aux émissions de GES et au respect des droits des travailleurs-euses devrait également être prise en considération⁵⁷. Les syndicats devraient également faire campagne pour que les investissements soient réorientés vers les marchés locaux, nationaux et régionaux des aliments d'origine animale produits de manière durable.
- Les syndicats peuvent se mobiliser pour l'adoption de réglementations qui prévoient l'abandon du modèle actuel non durable de production alimentaire, et faire campagne pour un cadre réglementaire qui favorise l'investissement productif basé sur les intérêts à long terme des travailleurs-euses⁵⁸.
- Les syndicats doivent se joindre à l'appel de l'UITA demandant que la FAO encourage le passage aux pratiques agroécologiques.
- Les syndicats doivent faire pression sur les gouvernements et les Nations unies pour faire en sorte que les travailleurs-euses des secteurs de la viande et des produits laitiers bénéficient d'une meilleure représentation syndicale dans les négociations sur le climat, et notamment que les femmes y participent davantage.
- Les syndicats doivent faire campagne pour que les institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale, contribuent à financer la transition vers des économies vertes, en particulier dans les pays du Sud.

D. Au niveau des syndicats

La construction du pouvoir syndical entre les travailleurs-euses du système alimentaire mondial peut potentiellement transformer ce système.

Pour que les syndicats et leurs membres puissent mener des actions efficaces en vue d'une transition juste dans le secteur de la production d'aliments d'origine animale, il est nécessaire qu'ils aient une compréhension approfondie des questions clés. Il se peut toutefois que les membres aient une connaissance ou un accès limité aux informations sur la crise climatique, ou sur les alternatives pour lesquelles doit se battre le mouvement syndical. Les syndicats doivent prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que leurs membres aient une meilleure compréhension des problèmes que pose la crise climatique et des défis qu'elle représente pour les emplois dans la production animale, afin que les membres appréhendent clairement ce que fait le syndicat et pourquoi.

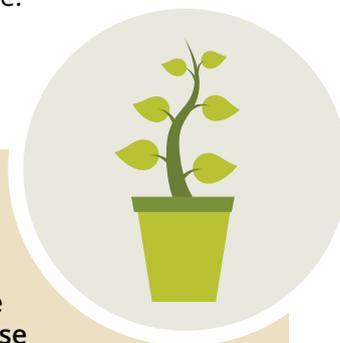
57 Pour plus d'informations sur les accords commerciaux qui menacent le climat, voir : <https://www.iuf.org/wp-content/uploads/2020/12/2014-The-TISA-threat-to-food-and-agriculture.pdf> (en anglais) et <https://www.iuf.org/wp-content/uploads/2021/02/2014-Ces-accords-qui-menacent-la-democratie.pdf> et <https://www.iuf.org/wp-content/uploads/2021/01/2002-LOMC-et-le-systeme-alimentaire-mondial-une-approche-syndicale.pdf>⁵⁸

58 Pour plus d'informations, voir : <https://www.iuf.org/wp-content/uploads/2021/02/2007-Guide-des-achats-par-les-fonds-dinvestissement-a-lintention-des-travailleurs.pdf>

Tous les membres doivent avoir accès à des programmes d'éducation et de formation sur les changements climatiques, sur le rôle que joue l'élevage industriel à cet égard et sur les approches alternatives que préconisent les syndicats afin de comprendre pourquoi le changement climatique est une priorité syndicale. Ces questions devraient également être intégrées à la formation en matière de santé et sécurité au travail et systématiquement inscrites à l'ordre du jour des négociations collectives.

Il est important que les syndicats nouent des alliances avec d'autres acteurs pertinents du secteur agroalimentaire afin de lutter ensemble pour la transformation du système alimentaire mondial. Il peut s'agir d'organisations de la société civile, notamment de groupes de défense de l'environnement, de petit-e-s agriculteurs-trices, de communautés locales et d'organisations de femmes. Ces alliances permettront aux différentes parties de faire valoir leurs besoins respectifs. Les syndicats peuvent se rapprocher de ces organisations afin de mieux comprendre les principaux problèmes auxquels elles sont confrontées et de mettre sur pied des campagnes communes.

Lutter pour la transformation du système alimentaire mondial peut aussi contribuer à renforcer le pouvoir des syndicats. En mettant en avant les avantages d'une adhésion syndicale, les syndicats peuvent encourager la participation des travailleurs-euses et leur permettre d'avoir voix au chapitre dans la transition vers une industrie agroalimentaire plus respectueuse du climat. Les travailleurs-euses en situation de vulnérabilité, qui sont davantage menacé-e-s par les effets de la crise climatique, ne seront pas attiré-e-s par les syndicats si ceux-ci ne traitent pas de la crise climatique. Cela peut encourager les jeunes travailleurs-euses, les femmes et les travailleurs-euses migrant-e-s à adhérer à un syndicat.



Au Kenya, le syndicat Kenya Union of Sugar Plantation and Allied Workers (KUSPAW) a commencé à sensibiliser à la question du changement climatique et à renforcer les capacités d'action des travailleurs-euses. Dans le cadre du projet régional africain de l'UITA pour les femmes, KUSPAW a organisé un atelier sur la crise climatique. Les participantes ont identifié plusieurs conséquences de la crise climatique, notamment des cycles menstruels irréguliers, l'abandon de l'école par les enfants, le déplacement des familles, les faibles rendements agricoles, la malnutrition, la violence domestique et la perte des moyens de subsistance. Face à cette situation, les femmes ont émis la déclaration suivante en lien avec le changement climatique :

« Nous, les travailleuses de la Chemelil Sugar Company décidons et déclarons que nous planterons 100 arbres chaque mois avec le soutien de la direction pour atténuer les effets du changement climatique ».

Les participantes ont également adopté des résolutions sur les points suivants :

- L'application de la loi kenyenne sur les changements climatiques
- La promotion des emplois verts
- La réduction de l'utilisation des combustibles fossiles
- L'introduction de dispositions sur le changement climatique dans les conventions collectives
- Agir en tant qu'ambassadrices de la lutte contre le changement climatique sur le lieu de travail et au sein de la communauté.
- Intégrer la question du changement climatique dans l'ensemble des sessions, ateliers et séminaires sur le lieu de travail.
- Sensibiliser à l'urgence climatique
- Élaborer un manuel de formation sur le changement climatique à l'intention des travailleurs-euses.

**Lutter
pour
notre
avenir:**



MANUEL D'ACTIVITES



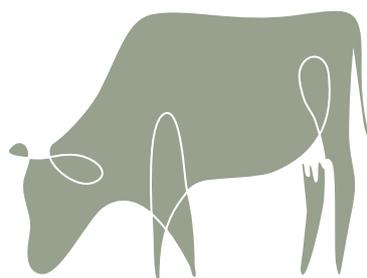
Ce manuel comprend des exemples d'activités en lien avec les principales questions traitées dans le Guide sur la crise climatique et l'élevage intensif. Ces activités sont conçues de manière à favoriser les discussions des travailleurs-euses et des responsables syndicaux-ales sur certains sujets et idées abordés dans le guide ou de mieux appréhender les enjeux.

Ces activités visent à doter les travailleurs-euses et les syndicats des connaissances leur permettant d'influer sur les modalités de la transition juste dans les secteurs de la viande et des produits laitiers, de proposer des solutions concrètes et d'agir dans la lutte contre la crise climatique.

Ces activités sont prévues pour être utilisées par les éducatrices et dirigeant-e-s des syndicats dans le cadre d'ateliers et de formations sur la crise climatique. Les activités peuvent être réalisées telles qu'elles sont présentées ou adaptées pour correspondre aux besoins locaux.

Chaque activité comprend :

- **Un guide de facilitation** comprenant une description de l'objectif et des tâches à réaliser pendant l'activité.
- **Des fiches d'activités** pour les participant-e-s qui décrivent l'objectif et les tâches à réaliser pour chaque activité.
- **Des ressources supplémentaires** qui peuvent être utiles pour la session.



**Activité 1:**

Comprendre la crise climatique..... 48

Activité 2:

Comment mon lieu de travail contribue-t-il à la crise
climatique ?..... 50

Activité 3:

Planifier une transition juste..... 52

Activité 4:

Pourquoi la crise climatique est-elle une question syndicale ? 54

Activité 5:

Négocier avec les entreprises 56

Activité 6:

Organiser une campagne pour faire pression sur les
gouvernements 61

ACTIVITÉ

Comprendre la crise climatique

GUIDE DE FACILITATION



Temps nécessaire

2 heures



Matériel nécessaire

- Un tableau à feuilles mobiles
- Des marqueurs
- 2 jeux de cartes de deux couleurs différentes
- Un grand tableau d'affichage ou un large espace mural
- Des punaises ou du ruban adhésif



Objectif

Permettre aux participant-e-s de comprendre les causes et les conséquences de la crise climatique et la manière dont l'élevage intensif contribue à cette crise.



Tâches

En amont de cette activité, le-la facilitateur-trice de la session doit préparer une présentation de 10 minutes basée sur la **Section A** du Guide de l'UITA sur la crise climatique pour introduire le sujet.

1. Répartir les participant-e-s en deux groupes.
2. Montrez-leur la présentation qui a été préparée pour introduire le sujet.
3. Donnez à chaque groupe un jeu de cartes de deux couleurs.
4. Demandez aux deux groupes de participant-e-s de lire les questions de la fiche d'activités et d'évaluer les causes et les conséquences de la crise climatique, et d'inscrire les causes sur les cartes d'une couleur et les conséquences sur les cartes de l'autre couleur.
5. Préparez deux zones d'affichage - l'une intitulée « causes » et l'autre « conséquences ».
6. Après que les deux groupes ont fini de rédiger leurs réponses, demandez-leur de coller les cartes dans la zone d'affichage correspondante.
7. Rassemblez les groupes autour de chacune des zones d'affichage et discutez des causes et des conséquences les plus importantes pour les travailleurs-euses de la production animale.
8. Résumez les principales observations.



FICHE D'ACTIVITÉS :

Comprendre la crise climatique

Objectif

- Mieux comprendre comment l'élevage intensif contribue à la crise climatique.

Tâches

En vous basant sur ce que vous avez appris dans la présentation, réfléchissez en petits groupes aux principales causes et conséquences de la crise climatique sur votre pays et sur votre communauté locale.

Rédigez vos observations sur les cartes de différentes couleurs (une couleur pour les causes et une couleur pour les conséquences).

Les questions suivantes peuvent vous aider à formuler vos observations :

- Quel est le rôle du système alimentaire mondial dans la crise climatique ?
- Quels seront (ou sont) les effets de la crise climatique dans votre pays ou région ?
- Quels pourraient être les implications de la crise climatique pour les travailleurs-euses ?



ACTIVITÉ 2

Comment mon lieu de travail contribue-t-il à la crise climatique ?

GUIDE DE FACILITATION



Temps nécessaire

1 heure



Matériel nécessaire

- Un tableau à feuilles mobiles
- Des marqueurs



Objectif

Encourager les participant-e-s à réfléchir à la manière dont leurs lieux de travail contribuent à la crise climatique.



Tâches

1. Organisez les participant-e-s en petits groupes, si possible en fonction du lieu de travail ou du sous-secteur.
2. Donnez à chaque groupe un tableau à feuilles mobiles et demandez-leur de réfléchir à la manière dont leur lieu de travail et/ou leur entreprise contribue à la crise climatique.
3. Demandez aux groupes de dessiner une carte heuristique (carte mentale) des principaux facteurs contribuant à la crise climatique sur leur lieu de travail et, le cas échéant, dans leur chaîne d'approvisionnement.
4. Demandez aux participant-e-s de lire les questions afin d'orienter leur discussion.
5. Une fois que les groupes ont terminé, demandez-leur de faire un rapport en session plénière.





FICHE D'ACTIVITÉS :

Comment mon lieu de travail contribue-t-il à la crise climatique ?

Objectif

- Encourager les participant-e-s à réfléchir à la manière dont leurs lieux de travail contribuent à la crise climatique.

Tâches

Pour les climatologues, les principales causes des émissions de l'élevage intensif sont:

- Les émissions de méthane du bétail
- Les ressources nécessaires à l'élevage des animaux
- La déforestation liée à la production des aliments pour animaux et à la création de pâturages
- Les déchets polluants, notamment les effluents d'élevage, les déchets alimentaires et les emballages.
- La production et l'utilisation de produits agrochimiques
- Les combustibles fossiles utilisés tout au long de la chaîne d'approvisionnement

En petits groupes, examinez ces principales sources d'émissions de GES et réfléchissez à la manière dont votre lieu de travail et/ou votre entreprise participent à la crise climatique. Dessinez une carte heuristique (carte mentale) sur le tableau de feuilles et notez vos idées clés. Essayez d'être aussi précis que possible. Si vous travaillez dans le secteur de la transformation de la viande et des produits laitiers, vous devriez également réfléchir aux contributions de la chaîne d'approvisionnement de votre entreprise au dérèglement climatique.

Considérez les questions suivantes dans votre discussion :

- Quelles pratiques sur le lieu de travail pourraient contribuer aux émissions de GES de votre lieu de travail ?
- Quelles sont les principales sources d'émissions au sein de la chaîne d'approvisionnement de votre entreprise ?

Désignez une personne pour rendre compte des principales observations de chaque groupe.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

« Quel est le rapport entre la production industrielle de viande et la crise climatique ? » GRAIN

La vidéo et la BD mettent en évidence la contribution de la production industrielle de viande à la crise climatique.

La vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=slQnED7PM-Y>

La bande dessinée : https://grain.org/system/articles/pdfs/000/006/576/original/BAJA_CARNE_FRA.pdf?1606821303



ACTIVITÉ 3

Planifier une transition juste

GUIDE DE FACILITATION



Temps nécessaire

2 heures



Matériel nécessaire

- Un tableau à feuilles mobiles
- Des marqueurs
- Des jeux de cartes vierges



Objectif

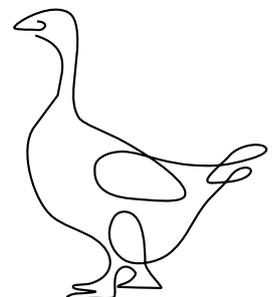
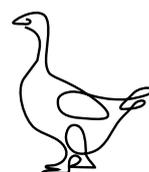
Permettre aux participant-e-s de planifier une transition juste dans la production animale en comprenant à quoi pourrait ressembler un système alimentaire alternatif respectueux du climat, et quelles stratégies et pratiques sont nécessaires pour y parvenir.



Tâches

En amont de cette activité, le-la facilitateur-trice de la session doit préparer une présentation de 5 à 10 minutes basée sur la **Section B** du Guide de l'UITA sur la crise climatique pour introduire le sujet et donner un aperçu des demandes syndicales clés pour la transformation du système alimentaire mondial. En fonction de la composition du groupe de participant-e-s, l'animateur-trice pourrait leur demander de lire la section pertinente du Guide sur la crise climatique.

1. Organisez les participant-e-s en petits groupes.
2. Donnez à chacun un jeu de cartes vierges, un tableau à feuilles mobiles et des marqueurs.
3. Demandez-leur de réfléchir à des alternatives au système actuel de production animale et aux mesures qui pourraient être prises pour lutter contre la crise climatique.
4. Demandez-leur de noter leurs idées sur les cartes.
5. Une fois les cartes remplies, demandez aux participant-e-s de réfléchir aux actions concrètes qui pourraient être nécessaires pour assurer la transition juste – au niveau de l'entreprise, de la chaîne d'approvisionnement et des gouvernements.
6. Demandez aux participant-e-s de faire part de leurs observations lors d'une session plénière.





FICHE D'ACTIVITÉS :

Planifier une transition juste

Objectif

- Réfléchir à la forme que pourrait prendre un système de production animale durable.
- Évaluer les pratiques sur le lieu de travail et les domaines dans lesquels des mesures peuvent être prises.

Tâches

Pour transformer la production animale, il est nécessaire de passer à l'agroécologie et à des systèmes alimentaires plus démocratiques et locaux. En petits groupes, réfléchissez à ce que pourrait être une production animale durable dans votre pays et sur votre lieu de travail. Il pourrait également être utile de lire la section B du Guide et de réfléchir à la manière de rendre ces idées pertinentes dans votre contexte local. Notez vos idées sur les cartes (une idée par carte). Essayez d'être aussi précis que possible.

Une fois cette étape franchie, placez chaque carte au centre d'un tableau à feuilles et envisagez ce qui pourrait être fait pour réaliser ces idées – au niveau du lieu de travail, de l'entreprise, au sein des chaînes d'approvisionnement et en intervenant auprès des gouvernements. Notez vos réflexions autour des cartes.

Ces questions peuvent être utilisées pour encadrer vos discussions :

- Quelles pratiques alternatives doivent être adoptées pour construire des systèmes de production animale plus durables ?
- Quelles pratiques peuvent être mises en œuvre sur nos propres lieux de travail ?
- Lesquelles doivent être prises en compte tout au long de la chaîne d'approvisionnement ?
- De quel soutien avons-nous besoin pour y parvenir ? Quelles mesures doivent être prises au niveau national ? Et au niveau de l'entreprise ?
- Quelles pourraient être les conséquences pour l'emploi ?

Feed your ideas back to the group in plenary.

ACTIVITÉ 4

Pourquoi la crise climatique est-elle une question syndicale ?

GUIDE DE FACILITATION



Temps nécessaire

90 minutes



Matériel nécessaire

- Un tableau à feuilles mobiles
- Des marqueurs
- 1 jeu de cartes vierges



Objectif

Permettre aux participant-e-s d'énumérer les arguments pour lesquels la crise climatique doit être considérée comme une question syndicale.



Tâches

1. Montrez la vidéo « Changement climatique, les syndicats s'en mêlent » et si vous comprenez l'anglais vous pouvez aussi montrer la vidéo « Why unions are taking action on climate » (elle est sous-titrée en anglais et vous pourrez traduire et lire en français et à haute-voix les sous-titres) aux participant-e-s (voir Ressources supplémentaires ci-dessous).
2. Ensuite, répartir les participant-e-s en petits groupes. Dites leur d'imaginer qu'ils et elles doivent préparer une présentation pour persuader les membres d'un syndicat que la crise climatique est une question syndicale.
3. Sur la base de la vidéo et des questions de la fiche d'activités, demandez à chaque groupe de réunir des arguments en faveur de l'intégration de la crise climatique comme question fondamentale des négociations collectives.
4. Demandez à chaque groupe de présenter ses arguments en session plénière.





FICHE D'ACTIVITÉS :

Pourquoi la crise climatique est-elle une question syndicale ?

Objectif

- D'avancer des arguments expliquant pourquoi la crise climatique est une question syndicale.

Tâches

On vous a demandé de préparer une présentation pour vos collègues syndicalistes afin de les persuader que la crise climatique est une question qui concerne les travailleurs-euses et qu'elle doit être intégrée dans l'ordre du jour de négociation du syndicat. En petits groupes, examinez les questions ci-dessous et préparez une courte présentation présentant quatre arguments clés expliquant pourquoi la crise climatique concerne les travailleurs-euses et les syndicats :

- Quelle est la politique syndicale sur la crise climatique ?
- Quels sont les arguments les plus forts pour que la crise climatique soit considérée comme une question prioritaire pour le syndicat ?
- Que devrait faire le syndicat ?
Ressources supplémentaires

Désignez une personne pour faire la présentation en session plénière.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Vidéo : « Changement climatique, les syndicats s'en mêlent » .

<https://www.dailymotion.com/video/x372xal>

Et «Why unions are taking action on climate», Victorian Trades Hall (en anglais):

<https://www.youtube.com/watch?v=8gnYJKQDLSU>



ACTIVITÉ 5

Négocier avec les entreprises

GUIDE DE FACILITATION



Temps nécessaire

3 heures



Matériel nécessaire

- Un tableau à feuilles mobiles
- Des marqueurs



Objectif

Permettre aux participant-e-s d'intégrer des demandes en vue d'une transition juste dans les négociations collectives sur les lieux de travail.



Tâches

Cette activité se déroule en **deux parties**.

Partie 1

1. Organisez les participant-e-s en petits groupes, si possible en fonction du lieu de travail ou du sous-secteur.
2. Donnez à chaque groupe un tableau à feuilles et des marqueurs, ainsi qu'une copie de l'exemple de dispositions à inclure dans les conventions collectives du Guide sur la crise climatique (voir **Ressources supplémentaires**).
3. Demandez aux participant-e-s d'imaginer qu'ils et elles ont une réunion avec leur employeur pour discuter des mesures qui peuvent être prises face à la crise climatique sur le lieu de travail et pour demander que des dispositions concernant la transition juste soient intégrées dans les négociations avec le syndicat. Leur objectif est de définir des mesures concrètes pour aborder cette question sur le lieu de travail.
4. Demandez aux groupes de formuler des propositions concrètes de dispositions des conventions collectives spécifiques à leur lieu de travail, plutôt que de simples principes généraux, et de les noter.
5. Lorsque les groupes ont fait le tour des idées possibles, demandez-leur de les présenter en session plénière.

Partie 2

1. Ensuite, demandez à chaque groupe d'imaginer qu'il est en réunion avec l'entreprise pour exiger que le syndicat ait son mot à dire dans l'élaboration d'un plan d'action pour une transition vers une entreprise respectueuse du climat.
2. Leur objectif est de formuler des demandes clés à l'entreprise pour l'encourager à adopter un plan de transition juste.
3. Demandez aux groupes d'évaluer ces questions dans leur discussion.
4. Une fois que les groupes ont terminé leurs tâches, invitez chaque groupe à présenter ses propositions en séance plénière.
5. Résumez les principales demandes qui ressortent des présentations.

FICHE D'ACTIVITÉS :

Négocier avec les entreprises

Objectif

- Formuler des propositions concrètes qui puissent être intégrées dans les conventions collectives.
- Formuler des revendications devant être prises en compte par les entreprises dans les plans en vue d'une transition juste.

Tâches

Partie 1 – Conventions collectives

Les syndicats doivent négocier des mesures concrètes qui peuvent être intégrées dans les conventions collectives et appliquées sur le lieu de travail afin de soutenir une transition juste. Imaginez que vous avez une réunion avec votre employeur pour discuter des mesures en faveur d'une transition juste sur le lieu de travail. En groupes, réfléchissez aux mesures et actions concrètes qui peuvent être prises sur le lieu de travail pour faciliter la transition, en les notant sur le tableau de feuilles. Réfléchissez également aux mesures qui sont actuellement en place sur votre lieu de travail et à la manière dont elles pourraient être renforcées.

Les demandes clés des négociations collectives peuvent inclure les mesures concrètes suivantes :

- La transition vers des méthodes de production durables, avec notamment une réduction des engrais de synthèse et des pesticides, dans le cadre du passage à l'agroécologie.
- Des possibilités de requalification et de formation.





- Le renforcement des protections des droits du travail.
- L'intégration de la crise climatique dans les programmes de santé et de sécurité au travail, et l'élection de représentant-e-s/délégué-e-s syndicaux-ales pour le climat, l'écologie et l'environnement sur les lieux de travail.
- Formation et sensibilisation à la crise climatique et à la convention collective.
- Mesures de suivi et d'évaluation de la convention collective afin d'en assurer la mise en œuvre effective, avec par exemple la création de comités mixtes syndicat-employeur.
- Inclusion de mesures tenant compte de la dimension de genre.

Désigner une personne pour présenter les conclusions en session plénière.

Partie 2 – Négocier des plans de transition juste

Les syndicats peuvent également négocier avec les entreprises pour les inciter à adopter des plans visant à faciliter une restructuration de façon à que leurs activités soient plus respectueuses du climat.

Imaginez que vous vous rendiez à une réunion avec la direction de l'entreprise pour discuter de sa stratégie en réponse à la crise climatique. Vous devez formuler des demandes clés pour que l'entreprise adopte des pratiques plus respectueuses du climat. Tenez compte des questions suivantes dans votre discussion .

- Quelle est la stratégie de l'entreprise concernant le dérèglement climatique ?
- Quels changements doivent être mis en œuvre ? (Pour exemple, le passage aux pratiques agroécologiques dans la chaîne d'approvisionnement, aux énergies renouvelables, etc.)
- Quelles demandes peuvent être avancées pour ce qui est des investissements/désinvestissements ?
- Comment s'assurer que les travailleurs-euses soient représenté-e-s dans les plans de transition ?
- Quel est le soutien devra être réuni pour concrétiser ces demandes?

Vous devez également discuter de votre stratégie de négociation et des arguments à faire valoir efficacement lors des négociations avec les entreprises.

À l'aide des tableaux à feuilles fournis, préparez une présentation et désignez un membre du groupe pour faire la présentation en plénière.



RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Exemple de dispositions à inclure dans les conventions collectives : (Section B du Guide l'UITA sur la crise climatique)

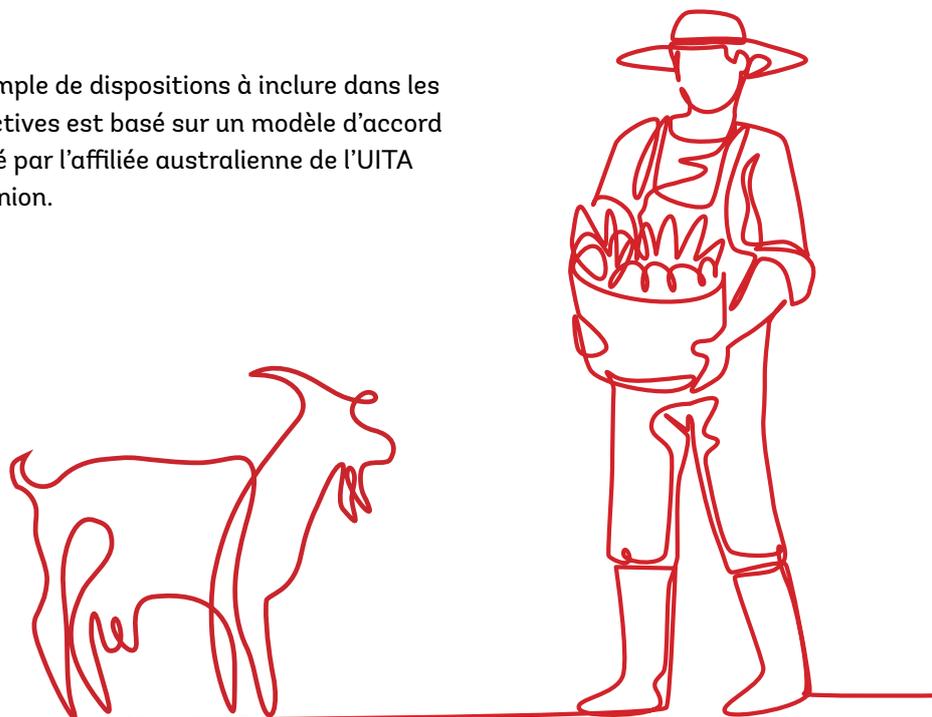
(L'employeur) et (le syndicat) reconnaissent la menace immédiate pour la viabilité de l'entreprise et pour la stabilité et la sécurité de l'emploi présentée par l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, à l'origine d'une hausse des températures moyennes mondiales et de l'instabilité du climat. Les parties à cet accord s'engagent à adopter une approche fondée sur la coopération et la collaboration pour réduire ces risques, au moyen de mesures visant à réduire ces émissions. Les parties reconnaissent en outre que des changements fondamentaux du fonctionnement de secteurs entiers et de chaque entreprise seront probablement nécessaires.

Climat, Environnement et Durabilité

1. Les parties à cet accord reconnaissent les avantages mutuels pour l'employeur et les employé-e-s d'adopter une approche fondée sur la coopération pour faire face aux principaux risques pour la viabilité de l'entreprise et la sécurité de l'emploi.
2. Les parties à cet accord reconnaissent les risques découlant de la crise climatique et s'accordent à adopter une approche constructive et basée sur la consultation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les risques.
3. L'employeur fournira des informations sur les émissions de gaz à effet de serre provenant de ses propres activités et de sa chaîne d'approvisionnement, au moins une fois par an. L'employeur fera une présentation aux représentant-e-s syndicaux-ales du lieu de travail, et aux responsables syndicaux-ales concerné-e-s, sur les risques que l'instabilité climatique fait peser sur la viabilité de l'entreprise et la sécurité de l'emploi, sur la manière dont les émissions sont mesurées, sur les objectifs et les plans de réduction des émissions.
4. Si l'employeur ne présente pas de bilan ou de plan de réduction des émissions, le syndicat et l'employeur se rencontreront pour mettre au point un processus étape par étape permettant de mesurer les émissions, de fixer des objectifs et d'examiner les progrès accomplis.
5. L'employeur et le syndicat établiront un comité sur le climat, l'environnement et la durabilité qui reflétera la diversité de la main-d'œuvre et qui inclura des femmes. Le comité mènera des consultations et une planification constructive concernant les risques présentés par la crise climatique et les implications pour les emplois et la sécurité de l'emploi des mesures prévues pour réduire les émissions. Les propositions devront tenir compte de la dimension de genre et garantir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Les accords doivent protéger contre toute forme de discrimination pendant la transition vers de nouveaux modes de fonctionnement, de nouveaux emplois et une nouvelle organisation du travail.

6. Dans le cadre de son mandat visant à traiter les risques pour l'emploi durable présentés par la crise climatique, le comité :
- 6.1 Examinera les informations présentées par l'employeur conformément à la clause 3 ci-dessus.
 - 6.2 Examinera et discutera des initiatives visant à accroître la sécurité de l'emploi en s'attaquant à la crise climatique, notamment :
 - 6.2.1 Satisfaire les besoins énergétiques du lieu de travail à partir d'énergies renouvelables.
 - 6.2.2 Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, équipements et machines de l'entreprise.
 - 6.2.3 Réduire les impacts environnementaux de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise.
 - 6.2.4 Réduire les émissions provenant des opérations et de la logistique des transports de l'entreprise, qu'elles soient internes ou externalisées.
 - 6.2.5 Améliorer le recyclage et les mesures de protection de l'environnement dans l'ensemble de l'entreprise.
 - 6.2.6 Réduire les déchets.
 - 6.2.7 Envisager des modifications de l'organisation du travail, des horaires et des équipes de travail qui pourraient contribuer à atténuer les effets de la crise climatique sur la sécurité de l'emploi. Tout changement proposé doit faire l'objet de consultations approfondies des employé-e-s et tenir compte des responsabilités familiales.
 - 6.2.8 Déterminer les risques externes pour l'entreprise et la sécurité de l'emploi présentés par la crise climatique et identifier les stratégies d'atténuation qui pourraient être mises en œuvre pour garantir un emploi durable et sûr.
 - 6.2.9 Envisager les mesures et les politiques de santé et de sécurité pouvant être mises en œuvre pendant les vagues de chaleur et autres événements climatiques extrêmes, et tenir compte de leurs impacts spécifiques sur les travailleuses.

Mention : Cet exemple de dispositions à inclure dans les conventions collectives est basé sur un modèle d'accord d'entreprise rédigé par l'affiliée australienne de l'UITA United Workers Union.



ACTIVITÉ 6

Organiser une campagne pour faire pression sur les gouvernements

GUIDE DE FACILITATION



Temps nécessaire

3 heures



Matériel nécessaire

- Un tableau à feuilles mobiles
- Des marqueurs
- Des jeux de cartes de 2 couleurs différentes
- Un tableau d'affichage ou un marge espace mural
- Des punaises ou du ruban adhésif



Objectif

Permettre aux participant-e-s de réfléchir aux demandes à adresser aux gouvernements pour encourager la transition vers un système alimentaire respectueux du climat. Il s'agit également d'encourager les syndicats à identifier et à cartographier les cibles et les alliés clés d'une campagne en faveur d'un système alimentaire plus durable.



Tâches

Cette activité se déroule en **deux parties**.

Partie 1

En amont de cette activité, le-la facilitateur-trice de la session doit préparer une présentation de 5 à 10 minutes basée sur la **Section B** du Guide de l'UITA sur la crise climatique pour introduire les principales demandes que les syndicats peuvent adresser aux gouvernements.

1. Répartir les participant-e-s en petits groupes.
2. Demandez-leur d'imaginer qu'ils sont en réunion avec des représentant-e-s du gouvernement pour discuter du point de vue syndical et des principales demandes pour la transition vers un système alimentaire plus respectueux du climat.
3. Leur objectif est de formuler des demandes clés à adresser aux gouvernements en matière de politiques et d'investissements publics.
4. Lorsque tous les groupes ont terminé leur tâche, demandez à chaque groupe de faire une présentation de ses idées.
5. Résumez les principales demandes formulées dans les présentations.

Partie 2

1. Une fois achevée la partie 1, donnez à chaque groupe des jeux de cartes de 2 couleurs différentes.
2. Demandez à chaque groupe d'identifier des **cibles** spécifiques : les personnes et/ou les institutions (des ministres du gouvernement, des fonctionnaires, des représentant-e-s de partis politiques, etc.) qu'il faut rallier à la campagne demandant au gouvernement de soutenir la transition juste. Demandez aux participant-e-s d'inscrire ces noms sur les cartes d'une couleur. Les réunir sur un panneau d'affichage intitulé « cibles ».
3. Ensuite, demandez à chaque groupe d'identifier des **alliés** spécifiques : des personnes et/ou des organisations (d'autres syndicats, des organisations environnementales, des mouvements sociaux, des ONG, des journalistes et médias sympathisants, etc.) susceptibles de soutenir la campagne pour la transformation du système alimentaire. Demandez aux participant-e-s de noter ces noms sur les cartes de l'autre couleur. Les réunir sur un panneau d'affichage intitulé « allié-e-s ». Encouragez les participant-e-s à être aussi précis que possible.
4. Lorsque les participant-e-s ont épuisé la liste des cibles et alliés potentiels, demandez à tout le monde de se rassembler autour des panneaux d'affichage et demandez à chaque groupe de présenter les cibles et alliés qu'il a choisis, en expliquant pourquoi il a fait ce choix.
5. Ensuite, demandez aux groupes de discuter :
 - (a) des cibles les plus importantes, et des demandes qui peuvent leur être adressées ;
 - (b) des alliés les plus importants, et comment définir le travail commun réalisé dans le cadre de la campagne.

FICHE D'ACTIVITÉS :

Organiser une campagne pour faire pression sur les gouvernements

Objectif

- Nous encourager à réfléchir à nos principales demandes à l'intention des gouvernements.
- Déterminer avec qui nous devons nous engager pour faire campagne en faveur d'une transition vers un système alimentaire plus respectueux du climat.

Tâches

Partie 1 – Formuler les principales demandes

Imaginez que vous avez une réunion avec des représentant-e-s du gouvernement pour discuter des politiques clés que vous souhaitez voir adoptées pour soutenir la transformation du système alimentaire mondial. Considérez les questions suivantes pour vous aider à formuler vos demandes.





Notez chaque demande sur une feuille du tableau. N'oubliez pas que les mesures doivent être pertinentes pour les besoins spécifiques de votre sous-secteur et de votre pays et région.

- Quelle a été la réponse du gouvernement à la crise climatique ?
- Quelles politiques et/ou investissements publics sont nécessaires pour soutenir le passage à un système alimentaire plus respectueux du climat ?
- Comment pouvons-nous garantir que les moyens de subsistance des travailleurs-euses sont protégés ? (**par exemple par la représentation des travailleurs-euses ; la garantie de l'emploi ; la protection des droits des travailleurs-euses ; l'investissement dans la formation professionnelle ; la protection sociale**).
- Comment faire en sorte que ces demandes intègrent la dimension de genre ?
- Quels arguments sont susceptibles de convaincre le gouvernement à mener à bien la transformation du système alimentaire ?

À l'aide des tableaux à feuilles fournis, préparez une présentation de vos principales demandes. Désignez un membre du groupe pour faire cette présentation.

Partie 2 – Stratégie de la campagne

Il sera nécessaire, pour faire pression sur les gouvernements, de rallier des personnes et des institutions à la campagne. Il sera également nécessaire d'identifier les individus et les organisations qui soutiendront cette campagne. En petits groupes, en tenant compte de votre contexte local, discutez de qui pourraient être les cibles et les alliés de cette campagne. Inscrivez les cibles et les alliés que vous avez identifiés sur les cartes de couleur - une couleur pour les cibles, une couleur pour les alliés (**une carte par cible et une carte par allié**). Essayez d'être aussi précis que possible. Réfléchissez aux questions suivantes :

- Quelles sont les cibles potentielles ? Qui devra être persuadé ? Avec qui faudra-t-il négocier ?
- Qui sont nos alliés ? Qui se joindra à la campagne ?

Lorsque vous avez épuisé la liste des cibles et alliés potentiels, collez vos cartes dans la zone d'affichage correspondante marquée « cibles » ou « alliés ».

Désignez une personne pour présenter vos suggestions au groupe.



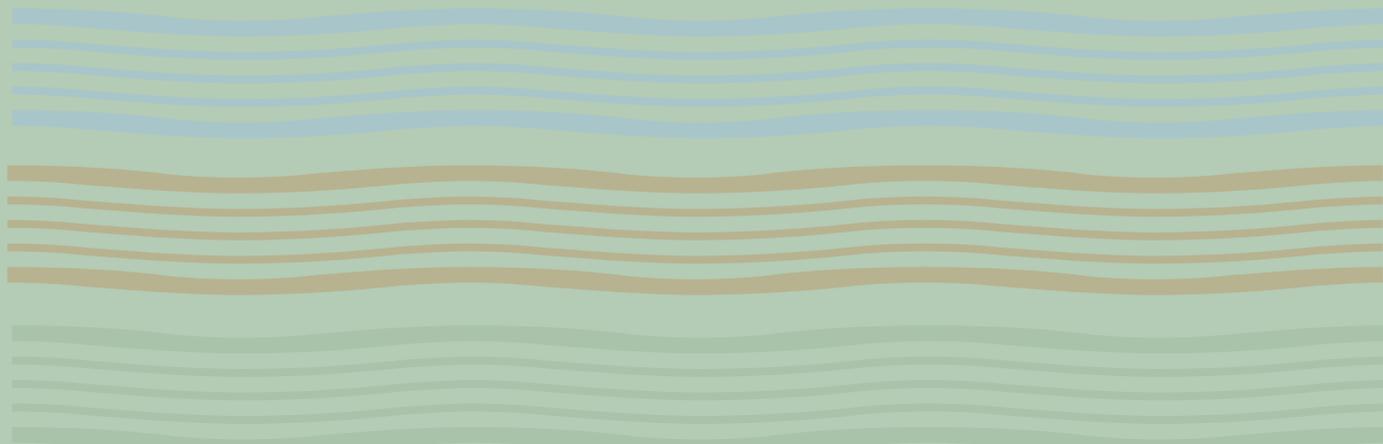


Lutter pour notre avenir:

Un guide de l'UITA
sur la crise climatique et l'élevage
intensif



MANUEL D'ACTIVITES



L'UNION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS-EUSES DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE, DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION, DU CATERING, DU TABAC ET DES BRANCHES CONNEXES (UITA) EST UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE D'ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTANT LES TRAVAILLEURS-EUSES EMPLOYÉ-E-S DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DES PLANTATIONS, DE LA PRÉPARATION ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES BOISSONS, DE L'HÔTELLERIE, DE LA RESTAURATION ET DU CATERING, ET DANS TOUTES LES ÉTAPES DE LA TRANSFORMATION DU TABAC.

L'UITA EST COMPOSÉE DE 399 ORGANISATIONS SYNDICALES AFFILIÉES DANS 126 PAYS, REPRÉSENTANT PLUS DE 10 MILLIONS DE TRAVAILLEURS-EUSES.



www.iuf.org

Email: iuf@iuf.org

Post: Rampe du Pont-Rouge, 8, 1213 Petit-Lancy (Switzerland)

Phone: + 41 22 793 22 33

Fax: + 41 22 793 22 38